

# La Baroche

Asuel • Charmoille • Fregiécourt • Miécourt • Pleujouse

*Le rendez-vous des villages*

N° 111, mars 2012

**L'essentiel**

Assemblées: un partout	6
La Malcôte bien cotée	10
La forêt: une pesée d'intérêts	12
Une centrale brûle-tout	16
Wallisellen: l'art d'aménager	23
La dernière des aînés	28



Une journée de contes	20
Fête à l'air dans la Baroche	25



Claire et Vincent Surmont. Photo jlm

## • Autoportrait

# Vincent Surmont

## Conseiller, mais pas que...

De prime abord, comme ça, sous sa barbe, le conseiller communal élu de Charmoille a l'air un peu austère. En réalité, c'est un vrai-faux bougon, enthousiaste et chaleureux, qui aime se donner des défis, agir et servir la cause publique.

«Je suis né à Cornol, le 4 septembre 1961. Une grande sœur, avec qui j'étais complice. Que de parties de rires, que de bêtises nous avons faites ensemble!.. Une belle famille, simple et tranquille. Sans auto. Mon père était ouvrier polisseur, ma maman ménagère. Ils nous ont quittés, lui depuis deux ans, elle l'année passée... Dommage, ils auraient bien aimé lire l'article... >

## Editorial

Costa Concordia. Une croisière magique sur un paquebot de luxe. Le rêve. Avec le commandant Schettino. Sauf qu'il lui prend lubie de parader devant les habitants de l'île de Giglio. On s'approche de la côte. Sirènes, champagne et feu d'artifice! Quel spectacle! Sauf que le beau joujou flottant s'éventre sur un récif et penche de plus en plus. Pas de panique! Juste une panne de moteur, ou d'électricité! Restez dans vos chambres. D'accord. Sauf que le fringant capitaine lâche la barre, pas fichu de décider l'évacuation du navire. Il quitte son poste et s'enfuit, tel un rat. Les canots de sauvetage sont pris d'assaut. Ouf! Sauf que l'on avait négligé les exercices de sauvetage. C'est la loi du plus fort, c'est à qui passe par-dessus femmes et enfants, la cohue, la panique: le pire scénario catastrophe.

Cela se passait le 13 janvier dernier. Le beau bâtiment gît sur le flanc. Trente-deux touristes ont péri dans l'aventure. Et si les réservoirs de fioul se fissurent, gare à la marée noire!

Pourtant, filière juteuse, la croisière maritime a le vent en poupe. Le Costa Concordia comptait 4229 personnes à bord. Déjà, on en construit un plus grand, de paquebot, pour 6000 passagers! Souhaitons-lui un bon pilote!

/jlm/

## → Pour l'amour du sport

Dès l'âge de 6 ans, j'ai commencé le sport à la SFG Cornol. De la gymnastique artistique. Dur et exigeant. Parfois, la rudesse des entraînements me faisait hésiter à continuer. Mais ces jours-là, ma maman était bien présente et me disait: «Tu as choisi de faire de la gym; alors, départ!» Elle



Courtedoux. Vincent Surmont au cheval-arçon, juillet 1980. (p-démo) *Le Démocrate*, 7.7.1980. Archives familiales

avait raison: quand on commence quelque chose, on y va à fond. Bonne école de la vie, la gym. On apprend à se battre pour gagner quelques dixièmes. Trois entraînements par semaine de 17h à 20h avec un entraîneur rigoureux mais très compétent, devenu un ami ensuite: André Huber, de Cornol, un chic type. Environ 10 à 12 compétitions par saison, dans tous les cantons suisses, jusqu'au Tessin. Ils étaient forts ces gymnastes d'Ascona, ils raflaient toutes les médailles. L'ambiance était super. J'étais en performance 5... sur 6. J'avais atteint le maximum de mes capacités.



Coupe d'Ajoie 2003, dans la salle de l'Oiselier. De g. à dr. accroupis: les moniteurs Philippe Perret et Sylvain Romano. Debout: Vincent Surmont et Philippe Docourt. Archives familiales

## Moniteur de gym

Dès mon jeune âge, j'ai aimé les défis. Faire de la gym, c'est bien. Mais sans entraîneurs, ce n'est pas possible. Prenant conscience de cela, en plus des concours et des entraînements, me voici parti pour les cours de moniteur «Jeunesse et Sport». Moniteur 1, 2, 3. Des cours à Malleray, à Moutier, à Macolin, fantastiques, des semaines entières, que du sport, des exercices, des examens pour passer les grades avec de vrais copains qui, comme moi étaient et sont encore des mordus de la gym. Des Sylvain Romano, des Philippe Perret, des copains avec qui par la suite nous avons fondé le

## Quand on commence quelque chose, on y va à fond

GGAA, Groupe Gymnastique Artistique Ajoie. A cette période, nous avons eu plusieurs entraînements par semaine dans la grande halle de l'Oiselier à Porrentruy, équipée pour l'artistique des meilleures installations de la région. Mais cette fois, de

l'autre côté de la barrière, celui des entraîneurs.

Moniteur jusqu'à environ 40 ans, je me suis arrêté lorsque mon fils Mathieu, lui aussi mordu de gym, a cessé la discipline artistique. En parallèle à ces activités, dès l'âge de 17 ans environ, j'étais également membre du comité de la SFG Cornol, et ceci pendant 14 ans. J'ai fini membre d'honneur. Quand on aime, on ne compte pas...

## Soldat du feu...

Mon papa était pompier au village. J'aimais bien le voir partir aux exercices, examiner son matériel, écouter

ses récits de pompier. Dès lors, le virus m'a pris. A l'âge de 18 ans, j'ai commencé la pompe, comme on disait. A Cornol, j'étais électricien. J'aimais

bien cela. Aider les autres, maîtriser les conditions difficiles, refréner ses élans et réfléchir avant d'agir. Un ami de gym, André Huber, également passionné à fond, instructeur dans le corps, m'a proposé de suivre des cours. Et voilà, c'était parti. J'ai

gravi les échelons: porte-lance, chef de groupe 1, chef de groupe 2, chef d'intervention, commandant, cours sur la protection respiratoire, etc. En 1994, ma formation m'a valu de prendre, après Robert Fleury, le poste de commandant des pompiers de Charmoille. J'étais secondé par une équipe de cadres de valeur. Ensemble, nous avons réalisé des exercices et des interventions de qualité.

### Création du SIS Baroche

Par la suite, avec l'aide de divers autres collègues, du Service des communes et des communes de nos cinq villages, j'ai travaillé à la mise en place du SIS Baroche (Service d'Intervention et de Sécurité). Puis, jusqu'en 2006, j'ai eu le plaisir de commander ce corps regroupé d'environ 70 pompiers. Mon objectif était de l'organiser, et de mettre en place un système opérationnel et reconnu. Là aussi, j'étais aidé par des gens motivés, et ensemble, nous sommes arrivés au but. Je me rappelle toujours le soir où j'ai sollicité pour reprendre le poste de fourrier Jean-Paul Varrin, tout nouveau bu-

raliste postal à Charmoille. Après plusieurs heures d'argumentation de ma part, Jean-Paul a dit oui à ce nouveau mandat. Grâce à lui, je pouvais sans souci compter sur un bras droit pour accomplir ma mission de commandant. Nous en avons passé, des soirées, à monter des dossiers et des documents officiels. Heureuse-

## Ensemble, avec des cadres de valeur, nous avons organisé le SIS Baroche

ment, Jean-Paul et moi maîtrisons l'informatique, ce qui nous a permis d'effectuer un bon travail, utile également pour les suivants.

### La montée du monteur

Après plusieurs stages dans divers métiers, j'ai testé celui d'électricien. Le patron de l'entreprise m'a dit à mon arrivée en service: «Je vais te mettre avec un monteur. Son travail pendant la semaine sera de te montrer le métier, les bons et les moins bons côtés, pour que tu t'en

fasses une idée.» Il a bien rempli son contrat, ce monteur. En effet, c'est cette profession que j'ai choisie. J'ai oublié de préciser qu'il s'appelait Philippe Perret, eh oui, un des mes entraîneurs de gym! Comme quoi la gym mène à tout...

En 1977, j'ai donc débuté l'apprentissage de 4 ans de ce métier technique,

parfois pénible, mais passionnant. Après avoir obtenu mon CFC, j'ai travaillé quelques années comme monteur-électricien chez Fuchs et

Corpataux d'abord, et ensuite chez Adoubs, avec Antoine Chaignat, un bon patron, qui nous a quittés bien trop tôt... Là aussi, j'ai attrapé le virus. J'aimais mon métier, je ne voulais pas en rester là. Me voilà motivé pour suivre des cours sur plusieurs années et entamer la filière difficile menant au brevet fédéral de contrôleur-électricien. Une sacrée étape de franchie! Mais j'ai continué encore, jusqu'à obtenir le titre tant désiré par les professionnels de ma branche: la maîtrise fédérale. C'est ce qui me permet d'être expert depuis tantôt dix ans pour les jeunes qui passent les examens de monteurs-électriciens.

### Chef du service technique

Depuis 23 ans, je travaille sur le site de Porrentruy de l'Hôpital du Jura. Cela fait un bail. J'en ai déjà vu, des changements. Comme partout, ça bouge. J'ai débuté comme agent technique, électricien. Au fil du temps, mes diplômes supplémentaires en poche, j'ai eu l'occasion de gravir les échelons dans l'entreprise: agent technique spécialisé, chef technique adjoint et, depuis quelques années, chef du service technique. J'ai sous mes ordres une quinzaine de >



Le commandant Vincent Surmont oriente le corps du SIS sur l'exercice du soir. C'était le 30 août 2006. Photo jlm

→ personnes de diverses professions.

Nous nous occupons de toutes les techniques liées à l'hôpital ainsi qu'aux extérieurs. C'est très prenant, mais varié aussi, et tellement intéressant!

### **Pas politicard: acteur politique**

Une fois mes examens terminés, on m'a sollicité pour le Conseil communal de Charmoille. Je me voyais déjà heureux à ne rien faire; mais non, comme le dit Claire en parlant de moi: «Quand il n'a rien à faire, il invente quelque chose.» Ne le répétez pas, elle a raison, je crois: j'ai horreur d'être inactif. J'aime les gens, et les activités utiles aux autres. Je ne compte pas vraiment mon temps, car j'aime ce que je fais. J'ai donc dit oui au conseil. Dès l'année 2000 au conseil de Charmoille, adjoint dès 2002, et maire dès 2003, ceci jusqu'à la fusion des communes. Pour mener à bien les dossiers, c'est très important de s'appuyer sur une équipe. Lorsque j'étais maire, j'en avais là une excellente. Comme dit plus haut: seul, on ne fait rien. Depuis la fusion, je siège au conseil de la Baroche. Je n'ai pas une mentalité de politicard. Je tire à la corde pour faire avancer et aboutir les dossiers et les réalisations profitables à la collectivité. Prendre les décisions au plus près de ma conscience, c'est ce qui me guide, mon fil conducteur. Tous les citoyens sont égaux, nul n'a droit à un traitement de faveur. Quand une décision favorise une certaine catégorie de la population, ce sont les autres qui payent. Cela, je ne l'accepte pas. J'ai toujours pesté quand c'était le cas. Je milite pour l'équité.

### **L'eau en réseau**

Dans la commune, j'ai la responsabilité du département des travaux publics, de l'eau et des eaux usées. Il y a quelques années déjà, nous avi-

ons fait construire le nouveau réservoir de Charmoille-Miécourt et entrepris de mettre en réseau toute la distribution. La station de traitement de Pleujouse est presque achevée et nous sommes en train de finaliser l'interconnexion entre les différentes sources. L'efficacité de cette dernière s'est vérifiée après la sécheresse du printemps dernier, on a pu faire jouer «les vases communicants» et dépanner un village ou l'autre. L'installation est très performante, avec beaucoup de systèmes de mesures et d'alarmes. Des visualisations sont possibles à Charmoille et à Asuel. Nous sommes trois agents de surveillance à parer aux alarmes éventuelles: Maurice Froidevaux, Paul Clerc et moi-même. Sans compter les fontainiers.

### **Pour traquer les fuites**

Le grand problème actuel, mais qui concerne toutes les communes, c'est celui des eaux parasites. Des eaux claires qui se déversent dans le réseau d'épuration à cause de nombreuses canalisations vétustes. Et hélas, les communes n'ont pas l'argent nécessaire à leur remplacement... Il faut pourtant trouver des solutions.

Nous y travaillons, à plusieurs échelons. Je siège au comité de gestion de la Station d'épuration de Porrentruy (STEP). Je suis également membre de sa sous-commission technique. Enfin, en tant que représentant de la Baroche, je fais partie d'un groupe de travail qui réfléchit à la rationalisation du traitement des eaux usées. Une société faitière peut-elle gérer l'ensemble de cette problématique? Et avec quelle clé de répartition? Voilà ce sur quoi porte la réflexion. Une réflexion qui tient compte de deux technologies distinctes existant dans la Baroche: l'une classique, la STEP, et l'autre naturelle, la SNEP. C'est un cas d'école, en quelque sorte.

### **Un club pour et dans la Baroche**

J'ai dit plus haut mon amour du sport. Une décision du tribunal avait chassé le club de Skater-hockey de la place qu'il utilisait précédemment dans le village de Fregiécourt. C'était mettre 180 jeunes à la porte. Il est primordial de les garder ici. Sinon, il ne faut pas se plaindre ensuite que la jeunesse déserte la Baroche, ou que par inaction elle s'adonne aux drogues. C'est pourquoi le dossier



Le 6 juin 2009, Le SHC La Baroche s'était imposé 16 à 10 contre Givisiez, à Fregiécourt. Le club était alors 4e, avec 13 points. Photo jlm

du SHC a été relancé par le Conseil communal.

Le 19 janvier dernier se tenait à Charmoille une assemblée d'information organisée par le SHC La Baroche. Le public, une centaine de personnes intéressées, a pu découvrir le projet de nouvelle place de jeu couverte. C'est l'aboutissement d'une année de travail acharné de la commission d'étude présidée par Luc Vifian, et dont je fais partie. Une trentaine de séances. Nous nous sommes rendus dans différents endroits, même en France, afin de comparer des réalisations analogues. Pour affiner notre choix au prix le plus serré. Le terrain retenu est une propriété communale située à côté du stand de tir de Fregiécourt. Il faudra créer un plan d'aménagement local simplifié, qui doit être successivement défendu devant le Service de l'aménagement



Agathe, Mathieu, Camille et Léa. Archives familiales

## Je dis merci à ma famille, qui est la source des énergies

du territoire (SAT) cantonal, puis le projet doit être passé en assemblée communale. Le Conseil communal est derrière, unanime. L'Office des Sports lui aussi le soutient, et son chef Jean-Claude Salomon, présent lors de cette séance d'information, a tenu à rassurer tous les sceptiques. On ne peut pas brûler les étapes, mais il faut faire vite. Le dépannage de Fontenais n'est que provisoire. Notre but, c'est de faire jouer les équipes sur la nouvelle place d'ici la fin de l'année.

### Solidaire de l'Espoir

En fait d'activité annexe, je fais aussi partie du comité de l'association «Les Ecoles de l'Espoir». C'est une équipe de copains qui travaille pour les jeunes d'Afrique, de Guinée, plus

précisément. Nous organisons des manifestations, des ventes, des parrainages d'enfants, et avec l'argent que nous récoltons, nous construisons des écoles pour des enfants.

Nous en avons déjà fait plusieurs. Nous bâtissons maintenant un collège. En Afrique, nous avons ainsi déjà scolarisé environ 300 enfants. C'est

une bonne cause d'aider les autres, surtout ceux qui sont dans le besoin.

### Vive la famille!

En 1982, je me suis marié avec Claire Lachat, de Charmoille. La famille, c'est ce qui compte, c'est le principal, le noyau dur. De notre mariage sont nés quatre enfants magnifiques. Notre fierté: Agathe, 27 ans, éducatrice sociale; Mathieu, 25 ans, agriculteur, et depuis peu routier chez Transports Froidevaux; Camille, 23 ans, technicienne en analyses biomédicales; et enfin Léa, 18 ans, en 3e année à l'école d'horlogerie. Une belle famille, et les week-ends, avec les petits amis, grand-papa Aimé, la table est longue, et j'adore ça!

Toutes ces étapes franchies dans le

sport, le corps des pompiers, ma profession et l'action politique, je les dois essentiellement à ma famille, sans laquelle je n'y serais pas parvenu. La famille, c'est la source des énergies. Lors de mes cours, examens et formations, je n'étais pas seul. J'avais le soutien de mon épouse. En effet, cela n'a pas été toujours tout rose pour elle. Parfois j'étais parti en stage alors qu'elle était sur le point d'accoucher. De Colombier, le retour en urgence n'aurait pas été très simple... C'était un peu de l'inconscience! Et quand j'étudiais le soir, le samedi, dimanche, j'avais également de la chance qu'elle s'occupe de nos petits pour me laisser travailler. C'est grâce à l'aide de ma famille que j'ai réussi mes formations, accompli mes mandats: je lui dis un grand merci.

/vs/jlm/

Publicité

# Assemblée communale du 14 décembre 2011

Tenue sous l'égide de Maurice Froidevaux, vice-président des assemblées, la dernière assemblée de l'année a rassemblé 41 ayant droit. Moins de deux heures de débats, essentiellement consacrés à trois nouveaux règlements.

## Gestion des déchets

Le règlement sur la gestion des déchets est largement inspiré des autres textes en vigueur dans le district de Porrentruy, puisque cette question fait désormais l'objet d'une réglementation pratiquement similaire à l'échelle de l'Ajoie. C'est en effet le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP) qui est en charge de l'élimination des «déchets urbains combustibles», autrement dit des sacs poubelle, qui sont désormais taxés.

L'incinération en plein air des déchets provenant de la forêt ou du jardin, notamment des branchages, reste admise, pour autant que cela n'entraîne pas d'immixtions excessives pour le voisinage ou l'environnement. En d'autres termes, celui qui taillera sa haie en automne pourra l'utiliser pour cuire quelques cervelas. Des points de collecte centralisés permanents devraient être mis sur pied à plusieurs endroits en Ajoie pour toutes sortes de déchets spéciaux qui n'ont pas leur place dans les sacs poubelle, à l'instar du sagex. Pour celui-ci toutefois, il n'y a pas encore de solution et dans l'intervalle, il convient de le mettre dans les sacs taxés. De même, en attendant l'ouverture des «éco-points», la Baroche continuera à organiser quatre ramassages annuels. L'ensemble de ces mesures a toutefois un coût, d'autant que les habitants de la Baroche semblent être particulièrement enclins à produire des déchets par rapport aux autres communes. Les autorités communales demandent donc à leurs concitoyens de faire un effort.

## Financement

S'agissant du financement de la gestion des déchets, le règlement tarifaire des déchets prévoit une taxe de base, à fixer par le Conseil communal et dont le montant variera entre 50 et 200 francs, plus TVA. Pour 2012, elle devrait être de l'ordre de 65 francs. Ainsi, un ménage, qu'il soit composé de deux personnes ou plus, s'acquittera d'une double taxe de base. A noter que comme auparavant sous le régime du Syndicat d'élimination des ordures de la Baroche (SEOB), les étudiants qui séjournent à l'extérieur durant la semaine ne seront pas assujettis à la taxe de base. Les établissements publics s'acquitteront quant à eux d'une taxe en fonction du nombre de places assises, et non pas selon le nombre de leurs employés, comme le suggérait un ayant droit. Sur ce point, la situation ne change pas par rapport au précédent règlement.

Signalons également une mesure de soutien aux familles qui ont des enfants de 0 à 3 ans, qui bénéficieront gratuitement de 30 sacs par année. Il en va de même des personnes qui souffrent d'incontinence, sur présentation d'un certificat médical.

## Règlement sur la police locale

Règlement fleuve d'une vingtaine de pages, il contient des prescriptions qui touchent les domaines les plus variés, de la police des constructions à la protection des animaux et de l'environnement en passant par l'entretien des routes et la «discipline des enfants». De nombreuses dispositions ne font toutefois que repren-

dre ou renvoyer à d'autres textes légaux de rang cantonal ou fédéral, à l'instar de la circulation routière.

Quelques articles sont en outre typiquement helvétiques et ne doivent vraisemblablement pas avoir d'équivalents dans les villages voisins de l'autre côté de la frontière... Signalons l'obligation de maintenir en ordre les alentours des bâtiments et habitations. Il est ainsi interdit de laisser les rumex, les chardons et la folle avoine monter en grain dans les propriétés.

De même, tous travaux bruyants sont proscrits dans les zones habitées entre 12 h et 13 h 30, pour ne pas troubler la tranquillité et le repos publics. Il n'est pas non plus possible de tondre son gazon le samedi après 18 heures.

Le règlement prévoit par ailleurs que les enfants en âge de scolarité ne sont pas autorisés à circuler non accompagnés d'adultes dans les rues ou places publiques après 22 heures. Il leur est également interdit de fréquenter des établissements publics. Les contrevenants au règlement sont passibles de se voir infliger par le Conseil communal une amende de 50 francs à 5 000 francs, les mineurs étant dénoncés au Tribunal des mineurs. Interpellé, le maire a reconnu que le respect de certaines de ces dispositions pouvait se révéler problématique. Il a de ce fait insisté sur la nécessité de dialoguer pour le bien de la collectivité.

Le Service des communes a approuvé ces trois règlements le 27 janvier dernier et le Conseil communal a fixé leur entrée en vigueur rétroactivement au 1er janvier 2012.

## Divers

La dernière partie a été très brève. Deux dossiers d'une actualité brûlante ont été évoqués, celui du ska-

ter-hockey (cf. LaBaroche de décembre 2011) et celui de la crèche, qui devrait finalement être localisée à Charmoille. Ces sujets ont été repris

et traités plus en détail lors de l'assemblée du 22 février dernier.

/gw/

# Assemblée communale du 22 février 2012 Comme un match!

L'assemblée communale ordinaire qui se tenait à Miécourt le 22 février dernier était sportive à plus d'un titre. Tension de l'enjeu, phases tactiques, «explications», temps morts, soudaines accélérations et conclusions... Il y a eu des gagnants et des perdants...

## La crèche devra attendre

L'importance des enjeux en l'occurrence justifiait une affluence record: 109 ayant droit! Il fallut rajouter des chaises... D'entrée de jeu, on attaque le premier dossier sensible, un point ajouté à l'ordre du jour: prendre connaissance de la création d'une crèche, discuter et voter le crédit de 360 000 francs y relatif et donner compétence au Conseil communal pour son financement. Le conseiller Jérôme Gindrat annonce le dossier. La question d'une crèche dans la Baroche est étudiée depuis 2006. Un partenariat de la Baroche avec Cornol a échoué. Il s'est ensuivi un projet de synergie avec Bonfol. Dans des locaux de l'école de Charmoille, accès de plain pied, alors que ceux de Miécourt prévus à l'origine nécessiteraient de grands coûts de mise aux normes. Ce changement de cap récent ne plaît pas à la Commission d'école, compétente en matière d'attribution de locaux scolaires. Elle n'a pas été consultée, dit son président Gérard Bonvallat, qui invoque le vice de procédure et demande le refus de l'entrée en matière. Le maire la maintient, invoquant la clause d'urgence, et ajoutant que le projet a reçu le satisfecit des instances cantonales. 31 citoyens veulent le bulletin secret, c'est largement au-dessus du

dixième requis. L'entrée en matière est repoussée de justesse par 55 non contre 52 oui. La Commission d'école s'inscrit dans un jeu de puissance. Frustration du Conseil, qui ne peut détailler le dossier. Fin du suspens.

## Le budget 2012, facile

Le jeu se calme. Le point suivant, le budget 2012 et les taxes y relatives, se déroule sagement, comme un échange de passes bien contrôlées. Ce quatrième exercice est basé sur les nouveaux règlements. Le compte administratif prévoit une perte de 57 510 francs. Les services communaux, à cause des inhumations et du Service d'incendie et de secours (SIS), affichent quant à eux un passif de 16 000 francs. Le conseiller responsable des finances Joseph Adatte et la trésorière Christiane Blaser répondent aux questions de détail. Le budget est voté par 93 voix sans opposition. Cela passe comme la pause thé avant une nouvelle manche difficile.

## Une partie accrochée

Le point 4, c'est discuter et voter un crédit de 21 000 francs pour la réalisation du plan spécial «La Véli» (skater) à prélever sur le fonds culture et sport. Au nom du Conseil communal, unanime sur cet objet, Vincent Surmont rappelle brièvement

l'enjeu. Un club de 180 membres, des jeunes et des vétérans, des enfants, des garçons et des filles contraints par décision du tribunal de quitter la place de jeu de Fregiécourt; l'exil provisoire des joueurs à Fontenais, pour une année seulement. Le groupe de travail a étudié plusieurs sites dans la Baroche avant de porter son choix sur le plus approprié, le plus efficient, et qui satisfait à la réglementation cantonale en la matière. Il a cravaché afin de présenter au souverain la première étape: le mandat donné au bureau d'ingénieurs pour réaliser le plan spécial. >

Publicité

MEUBLES



Rais

D E V E L I E R

Spécialiste  
L I T E R I E  
pour le Jura





www.meubles-rais.ch

→ Au vote, l'entrée en matière est acquise par 78 voix contre 6. Les opposants se déclarent tous favorables à la jeunesse et au hockey, une belle unanimité de l'assemblée: mais cela s'arrête là. Deux catégories d'opposants s'expriment. D'une part les membres de la société de tir Les Armes réunies de la Baroche. La place de jeu prévue jouxte le stand de tir; selon eux, c'est un danger pour les enfants. Par ailleurs, de peur de perdre la ligne de tir, ils exigent des garanties que la caisse de résonance ne soit pas modifiée. D'autre part l'opposition des voisins du quartier, peu enclins à subir les désagréments des entraînements, des matches et du trafic. D'accord pour une place de jeu, mais pas à cet endroit! Pourquoi pas au terrain de foot de Miécourt, tentent de décaler en touche certains? Le conseiller communal Surmont réfute posément chaque objection. La Vêlie est un site sécurisé ayant l'approbation des services concernés de l'Etat, et le plus rapide et le moins coûteux à réaliser, à l'exception de tous les autres. Les

terrassements prévus atténueront le bruit au maximum. Appliqué à un terrain communal, le plan spécial est la formule la plus évidente, car dans le cadre d'un plan global d'aménagement, cela prendrait cinq ans. Le vote se fait à main levée et le résultat tombe net: 85 voix pour, et 5 voix contre. Incontestablement, une belle avancée pour le SHC La Baroche.

### Un crédit et deux règlements

Après ce gros morceau de bravoure, le point 5 des tractanda passe comme un tir au but. Le conseiller Fritz Winkler fait accepter la réfection d'un pont à Asuel, crédit de 13 000 francs pris sur les chemins agricoles, à 108 voix contre 1.

Deux règlements franchissent aussi la rampe dans la foulée. Le règlement sur les élections communales (point 6), présenté par le maire, entrera en vigueur en 2013. Principales caractéristiques: on ne votera plus que le dimanche, de 10 h à 12 h; la durée des fonctions passe à 5 ans; le Conseil

communal sera constitué de 7 membres dès 2013. Le règlement est ratifié par 104 citoyens, sans opposition.

Après le refus d'une première mouture, le règlement sur les cimetières et les inhumations a été repris en cours de législature par le conseiller Gérard Meier. Commenté par ce dernier, il est accepté sous réserve de quelques retouches rédactionnelles. 74 voix sans opposition.

### Soucis d'avenir

Dans les divers, un citoyen s'inquiète de la suppression annoncée de la ligne de bus de Lucelle en direction de Charmoille. Le maire le rassure, le Conseil est en négociation avec Car postal. Et, pour 2012 et 2013, la desserte scolaire par les bus Froidevaux est maintenue.

Le prochain Conseil communal pourrait attribuer à l'un de ses membres la promotion économique de la Baroche, répond Vincent Surmont à trois citoyens inquiets de l'état de la dette. Les questions s'épuisent. Il est 23h25. Quel marathon! /jlm/

## Camp de ski des 5P et 6P

Le troisième camp de ski des élèves de 5P et 6P du Cercle scolaire de La Baroche s'est déroulé du 5 au 10 février dernier à Arolla.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de notre camp 2012. Chacun y a trouvé son compte et en est rentré la tête remplie de superbes souvenirs!!!

**MERCI** à toute l'équipe d'encadrement (accompagnateurs, moniteurs et équipe cuisine); à la Commission d'école du Cercle scolaire de La Baroche; aux classes enfantines, 1P, 2P, 3P et 4P; au Conseil Communal de La Baroche; aux généreux annonceurs et acheteurs de notre calen-



drier 2012; à l'entreprise Transports Froidevaux/Maurice Froidevaux à Charmoille; à nos élèves et à leurs familles.

Retrouvez des informations sur

le site Internet du Cercle scolaire de La Baroche:

<http://www.baroche.educanet2.ch>

**Céline Jallon-Nagel, enseignante 5P**  
**et Michael Possin, enseignant 6P**

# Le mot du maire

L'année 2011 s'est bien terminée. Les projets qu'a lancés le Conseil communal arrivent à terme pour la plupart. Reste à réaliser la crèche de la Baroche, cela me tient à cœur. Certes, la dernière assemblée communale y a mis un coup d'arrêt de par son vote de non-entrée en matière. Mais ce n'est de nature ni à compromettre, ni à retarder de beaucoup l'avancement d'un dossier que nous considérons comme très abouti. Le litige entre la Commission d'école et les autorités de la Baroche résulte d'un malentendu regrettable. La concertation nécessaire entre les deux devrait régler cela rapidement.

En revanche, lors de cette même assemblée, l'acceptation du crédit pour la réalisation du plan spécial «La Vélie» est un acquis très positif. Elle marque clairement la volonté de la population de sauver le club de skater hockey de la Baroche. Ce crédit octroyé va permettre le dépôt public du projet. Le dossier avance conformément aux vœux de l'autorité.

Le Conseil vient de faire passer en assemblée cinq règlements communaux: en décembre dernier le règlement sur la gestion des déchets,

assorti du règlement tarifaire sur les déchets et le règlement sur la police locale; en février le règlement des élections communales et celui des cimetières et inhumations. Ils sont applicables dès le mois de janvier 2012. Faire fusionner tous les règlements des anciens villages prend beaucoup de temps et d'énergie. Bientôt, nous pourrions désormais nous consacrer à d'autres tâches... urgentes.

Par exemple, dans les mois à venir, le Conseil communal va s'atteler à concrétiser le plan d'aménagement

local de Charmoille (PAL): en délimiter la zone d'urbanisation et les parcelles, et viabiliser ces dernières.

A Fregiécourt, dans le quartier du Montillat précisément, nous allons finaliser l'éclairage public. A cet effet, nous allons tester un système innovant d'ampoules LED et d'auto-allumage. A part leur très faible consommation en courant électrique, ces ampoules s'allument automatiquement par détection de mouvement.

La réfection de la place de l'école de Miécourt doit absolument se réaliser cette année. Nous attendons de recevoir ces tout prochains jours le nou-

veau projet du bureau d'ingénieurs RWB. Par ailleurs, dans le finage du village, chacun aura pu constater la bonne progression des travaux des chemins AFS (Améliorations Foncières Simplifiées). Le bétonnage avance bien.

A la demande de la Commune, l'Etat poursuit selon ses disponibilités la réfection de la rambarde bordant ruisseau d'Asuel. Le dernier tronçon devrait normalement être terminé en 2012.

Le Conseil communal réfléchit à l'engagement à plein temps d'un second employé communal. Le profil étudié correspond à celui d'un responsable de la voirie et de la conciergerie communale qui aurait des compétences en matière de gestion de l'eau (30% à 35% du pensum). Un oiseau rare en somme, comme le premier, Paul Clerc.

[/jpg/jlm/](#)

## Autres temps...

*Chroniques locales piochées dans les archives du Journal Le Pays*

Edition du 31 mars 1892  
***L'hiver est capricieux cette année. Une vraie femme. De nouveau la neige.***

Publicité

**UNE PRISE POUR TOUT...**

- Radio
- Télévision
- Internet
- Téléphone

**Télé-réseau CABLOTEL**

Tél. 079 444 78 25  
catv.cablotel@ajoie-net.ch

• Asuel

# Le quartier de la Malcôte

Perché sur son nid d'aigle, le quartier de la Malcôte se réchauffe au soleil en ce samedi d'hiver. Quelques habitants sont là. D'autres sont encore en vacances sur les pistes de ski.

Première rencontre avec Didier, arrivé il y a quatre ans à la Malcôte. Son choix s'est porté sur ce coin de la Baroche pour son calme et son ensoleillement. Il apprécie le ski, le foot et la moto et, comme on le voit, de passer son chasse-neige!

Un peu plus haut, j'ai l'occasion de rencontrer Suzanne et Alfred, deux «mémoires» du coin. Ainsi, ils m'apprennent que le quartier est peu à peu sorti de terre dans les années 60. A l'époque, Louis Lachat, entrepreneur, est le premier à construire. Il bâtit le locatif saumon de cinq logements, situé juste à côté de la route, dans le but de loger ses ouvriers. Comme le relève Alfred, employé de L. Lachat pendant 42 ans, une douzaine de personnes travaillaient au début à la carrière, dont plusieurs tailleurs de pierre d'origine étrangère.



Didier. Photo nc

re. La plupart du personnel provenait directement d'Asuel. Actuellement, un important projet, retardé par la crise, prévoit d'ouvrir une nouvelle

carrière dans les hauteurs de Montgremay. J'apprends également qu'il y a plus de cinquante ans le Restaurant de l'Ours se dressait fièrement en face de la mairie, là où aujourd'hui se trouvent le garage du car postal et les moloks. Lorsque le 8 août 1962, un incendie dévaste cet établissement, son propriétaire, Paul Merçay, de Miécourt, décide d'ouvrir un débit de boisson dans le village, avant de construire le futur Relais à la Malcôte. Les années 60 voient également la construction de la ferme Choulat. Suzanne et Alfred me révèlent qu'ils ont eu le plaisir d'élever trois enfants: Fabienne, Catherine et Nicolas, amateurs de skater-hockey. Aujourd'hui, ce sont leurs petits-enfants qu'ils aiment aller voir jouer sous les couleures de la Baroche – bien sûr!



Suzanne et Alfred. Photo nc

Une dernière rencontre s'offre encore à moi. Suzanne et Alfred me

suggèrent de rencontrer le couple Prolocks! Des anglais se seraient-ils installés à la Malcôte?!? J'approche de leur maison et constate que je me suis bien trompé. Il s'agit en réalité de Francine et Jean-Pier Proellochs. Je sonne.

Francine et Jean-Pier m'accueillent dans leur salle à manger. Cela fait 24 ans qu'ils ont élu domicile ici. C'est avant tout une histoire d'amitié qui a conduit cette agente de voyage et son instructeur militaire à choisir la Malcôte. A l'époque, l'une de leurs amies désirait s'établir sur les hauteurs d'Asuel et les a convaincus d'y construire également leur nid. C'est avant tout le calme qu'ils apprécient le plus ici. Mais ils soulignent également qu'en étant motorisés il est possible d'être rapidement un peu partout.

Francine aime bien faire le jardin, la couture et le ménage et déguste tout particulièrement les excellents repas que lui concocte son gradé de mari. Originaire de Neuchâtel, Jean-Pier a été maire d'Asuel pendant quatre ans. Il s'est principalement adonné à cette tâche dans le but d'aider la commune, même si les services rendus ne sont, parfois, pas suffisamment reconnus par la population.



Jean-Pierre et Francine. Photo nc

Ce qu'il retient de cette expérience, ce sont principalement les nombreux contacts qu'il a eu l'occasion de nouer. De nature serviable, il donne volontiers un coup de main à qui en a besoin, notamment pour pelleter la neige, comme lors de ces dernières semaines. Avant de partir, je demande à Francine quelles sont les destinations de voyage qu'elle conseille aux Barotchais. Et, surprise, elle ne m'en donne pas! Pour elle, le plus important ce n'est pas la destination, mais bel et bien le fait de voyager, de

découvrir d'autres horizons, d'autres modes de vie.

C'est aussi une découverte que je viens de faire en visitant la Malcôte, quartier de la Baroche où je n'avais jamais pris le temps de flâner. A présent, je repars avec le souvenir de trois belles rencontres sous un magnifique soleil de février. /nc/



Le locatif Lachat. Photo nc

## Diplômes

La Haute école de santé Arc a remis ses diplômes. Parmi les 120 délivrés, **Fanny Portenier**, de Miécourt, a obtenu son bachelor of Sciences HES-SO en soins infirmiers.

**Hansueli Schärz**, de Fregiécourt, quant à lui, a décroché un Certificate of Advanced Studies HES-SO en soins palliatifs. Dans cette filière, la maturité est exigée pour commencer la formation d'infirmier.

Le domaine de la santé, qui est en déficit de personnel qualifié, se réjouit de pouvoir compter sur ces nouveaux professionnels.

(LQJ 28.01.2012)

# Michel Rondez

## Garde forestier de triage

### La forêt, un soin constant (fin)

Quel est le bilan de santé de la forêt barotchaise? Le rôle de l'autorité? Le dosage des intérêts à respecter? Les explications de Michel Rondez.

#### Ça va, et ça s'améliore

Les modèles de classe d'âge du plan de gestion de chaque peuplement indiquent le pourcentage réel et le pourcentage idéal des différents stades (rajeunissement, perchis, futaie et vieux bois). «Dans la Baroche, on est passé d'une situation où il y avait beaucoup de vieux bois et peu de rajeunissement naturel au rééquilibrage en fonction des classes d'âge.»

Ce résultat n'a été acquis qu'au terme d'un patient labeur réparti sur plusieurs dizaines d'années. «La forêt communale se porte bien, estime le garde.» Le but est désormais de maintenir cet équilibre, tout en améliorant la forêt en terme de qualité des bois. «Il ne faut pas perdre de vue les objectifs de base.» Perfectionniste, Michel Rondez.

Il reste toutefois des progrès à obtenir du côté des forêts privées, qui sont en déficit d'exploitation. «Si les propriétaires acceptent le dialogue



Miécourt, coupe de protection dans la Mossenière le long de la route de Courtavon. Les arbres qui penchaient du côté de la route ont été coupés. Photo jlm

avec les autorités, ces dernières les conseilleront dans le but d'atteindre la meilleure gestion possible de leur patrimoine forestier.»

#### L'après-Lothar

«Lors du passage de l'ouragan Lothar en 1999, les vieux peuplements sont tombés. Par ailleurs, depuis les temps reculés où la forêt existe, peut-on savoir combien de coups durs antérieurs elle avait subis? Des secteurs entiers se sont couchés, à certains

endroits et pas ailleurs, sans doute en raison de couloirs de vent plus ou moins forts, comme ce fut le cas par exemple du Mont Perroux, à Charmoille. Même phénomène au Bois Monsieur, dans le Fahy, à Miécourt.» Dans ces cas d'anéantissement brutal de peuplements, le dilemme s'est posé: reboiser ou non. «S'il est présent et de qualité, on laisse le rajeunissement naturel, parce qu'adapté. S'il est partout, pas la peine de replanter.» Il faut savoir que lors du premier cycle, le sol s'embruasse d'abord, se couvre de saules, de ronces et freine le rajeunissement. «La forêt se recolonise par elle-même, mais avec un grand temps de latence.» Si l'on décide de reboiser, on fait un choix d'espèces en fonction de l'endroit où l'on est, en favorisant les essences adaptées, rares et de valeur... et on laisse le rajeunissement où il y en a, par exemple dans le secteur des Aidjolats, à Charmoille.

#### Gare au bostryche?

Le bostryche: c'était le souci N° 1 pour Pierre Lovis, Miécourt, de 1946 à 1955 (MDC N° 83). L'ennemi N° 1 pour Jean Petignat, Miécourt, de 1955 à 1990 (MDC N° 27). Michel Rondez quant à lui relativise l'importance actuelle de l'ancien fléau: «C'était un phénomène récurrent de 1982 à 2005. Depuis lors, il y a une baisse significative, et ce n'est pas anodin: on n'a bientôt plus d'épicéas...» Quant aux mois de sécheresse du printemps 2011, les craintes d'attaques significatives de bostryche ne se sont pas confirmées...

## La journée Novartis

Dès la première fois, en 2000, Michel Rondez avait planifié cette activité bénévole au profit de notre forêt. Le responsable du triage commandait le matériel, organisait le chantier, etc. Il le fait toujours. Il traite directement avec la Chimie bâloise, Beat Stebler étant son antenne à Miécourt. Au début, la commune se contentait d'offrir le repas. Par la suite, des représentants du Conseil du village et quelques particuliers se sont mis à participer à l'encadrement et aux

travaux de cette journée. Le village de Miécourt est resté le lieu de ralliement à cause du refuge forestier, et aussi parce que c'est là que Lothar a commis le plus de dommages.

A la fin avril 2011, les volontaires de la multinationale bâloise sont revenus travailler dans la forêt de la Mossenièrre (Miécourt). Ils ont reboisé un hectare d'érables planes, une essence rare, dans sa partie septentrionale.

## La commune est le patron

La politique de gestion de la forêt est régie par la loi fédérale et la loi cantonale. On l'a vu plus haut, le garde forestier doit rendre des comptes à l'Etat. Certes, il représente une force de proposition. Mais, c'est important, le Conseil communal lui aussi doit s'impliquer. «C'est lui le patron.» Dans la commune de la Baroche, l'autorité forestière est la commission de triage, composée de tous les membres du Conseil commu-

nal, d'un représentant privé (Pierre Chaignat, Charmoille) et, naturellement, du garde forestier, avec voix consultative. Les autorités participent donc aux choix. Elles se rendent aussi sur le terrain quand s'y déroulent des opérations d'importance, tel le martelage, à la période où l'on sélectionne les bois à couper. Cette opération est d'abord préparée par le garde forestier, qui soumet le projet de martelage pour accord à l'autorité communale et à l'Office de l'Environnement (ingénieur forestier: Michel Monnin). C'est cette dernière instance qui est habilitée à octroyer le permis de coupe. Puis, pour le martelage proprement dit, le banvaïd (le garde, en patois, comme on dit chez nous) fait appel à des aides, soit des représentants de l'autorité, soit des ouvriers forestiers, soit encore des personnes disponibles du village.

## Prendre soin d'un tout

On a évoqué plus haut la fonction de protection de la forêt. Cette grande masse arborée joue un rôle formidable de régulateur de l'eau des pluies, qu'elle retient et cède peu à peu par infiltration. C'est essentiellement dans le sous-sol forestier – 45% du territoire de la commune, rappelons-le – que naissent la plupart de nos sources. La végétation de la forêt fixe le sol et le protège contre l'érosion due au vent et à la pluie. La forêt est aussi un rempart contre les tempêtes, dont elle atténue les effets. Les prédateurs des bois protègent les cultures attenantes des ravageurs. La forêt pourvoit son voisinage en oxygène – ne parle-t-on pas de poumon vert? Elle absorbe la pollution de l'air, filtre et dilue les poussières industrielles. Elle atténue le bruit, une pollution qui tue, comme on sait... Bref, on l'aura compris: la forêt est la grande amie de l'humanité! Encore faut-il veiller à ce qu'elle soit en état de prodiguer tous ses bienfaits: >

### Chemins forestiers

Dès son entrée en fonction, Michel Rondez a pris en charge les dossiers des chemins forestiers, pistes de débardage, etc., du projet initial au décompte final. Avant son arrivée, c'était toujours l'ingénieur forestier qui en prenait l'initiative.



Plantation Novartis à la Mossenièrre: pose d'une protection. Photo Michel Rondez

→ «Le but est d'abord de maintenir la forêt saine pour garantir sa fonction de protection.»

### L'arbre qui cache... le danger

Soigner la forêt pour qu'elle nous protège... et par là-même nous protéger de ses «penchants». La coupe qui vient d'être faite à Miécourt dans la Mossenièrre, le long de la route de Courtavon, s'inscrit dans la logique de cette mission. Une coupe spectaculaire, en vérité, qui dégage de l'espace et de la lumière: 1000 m<sup>3</sup> de copeaux, qui représentent 250 m<sup>3</sup> de bois et 200 m<sup>3</sup> de bois débité, un

mélange de pin, de frêne, de charme, de chêne et d'érable. Certains vieux arbres proches de la route avaient le tronc pourri. «On les a tous enlevés, sauf les beaux, car potentiellement dangereux. On a coupé ceux qui avaient envie de pencher sur la route.»

### Un apport économique

«La forêt doit tourner. Point.» C'est l'impératif catégorique. Dans l'histoire, en Suisse, le bois a été la première matière première, un gisement pourtant longtemps sous-exploité... Le marché du bois passe actuellement par une phase difficile due à

la conjoncture et au taux de change de l'euro. Ce n'est un mystère pour personne.

Heureusement, en ces temps moroses, il y a le déchetage, qui offre une diversification bienvenue, «dans le sens où l'on commercialise une matière première qui serait sinon laissée à l'abandon». Les usines de chauffage à distance – la première ayant été créée à Porrentruy – se construisent un peu partout. C'est là une industrie en plein essor, qui va au-delà des espérances de ses promoteurs. Ces chaufferies vont demander de plus en plus de bois pour satisfaire leurs besoins. Or, les moyens d'exploitation actuels, très rapides, permettent de valoriser «plein de bois qu'on laisserait, et qui partiront au chauffage, voire à la production d'électricité.» La production de copeaux ne va pas «sauver» l'industrie du bois, ce n'est qu'une alternative, mais qui prend de l'importance.

### Nature et biodiversité

Promouvoir la plus grande variété des espèces (animales et végétales) de la forêt est un but en soi... mais qui ne va pas de soi! On y parvient grâce à une réelle volonté politique. Il y a un équilibre subtil à ménager entre les contraintes du marché et celles de l'écologie. Entre l'exploitation économique viable et le respect des directives en faveur de la biodiversité et du développement durable. Ces dernières pèsent sur les coûts de production et renchérissent parfois considérablement les dépenses sans apport financier susceptible de les contrebalancer. Deux exemples: «Si vous placez deux hommes à surveiller l'accès à un chantier, ils ne rapportent rien... Et en forêt, on doit utiliser de l'essence écologique qui coûte 4 à 5 fois plus cher que la normale.» Un autre exemple: les espèces protégées, animales et végétales. Les bûcherons éviteront de détruire les



Miécourt. Un cerisier de peuplement, au nord de la Mossenièrre. A ce stade, les soins cultureux consistent à dégager la tige à hauteur de bras. Photo jlm

fourmilières, protégées, quitte à faire un détour.

Il y a une liste des essences rares, ou reconnues comme telles, à favoriser: «L'alisier torminal. Cet alisier est endémique dans la Baroche, mais ne se répand pas. C'est une essence très rare et très précieuse. Quand on en a un qui a bonne allure, on le bichonne.» Sur la liste, aussi, le chêne! Sa croissance est si lente qu'il a perdu son attrait économique, par rapport à l'épicéa notamment. De ce fait, il est devenu rare. Si l'on en trouve un qui est prometteur, on le garde.

«La gestion des lisières, elle aussi, est essentielle en vue de l'enrichissement de la faune et de la flore sauvage. Prévoir un étagement progressif prend plusieurs dizaines d'années.» Notre collaborateur et ami Nicolas Comment avait bien développé ce secteur d'activité du garde forestier dans le N° 106 de LaBaroche, déc. 2010, pp. 24, 25.

## Où l'on se sent bien

La forêt est aussi un lieu de vie où les gens vont se promener, se détendre, se ressourcer, faire du sport - «la forêt, c'est aussi pour le gars qui fait son jogging...»-, mais aussi cueillir des petits fruits et des champignons, chasser. Toutes ces activités récréatives font partie de sa fonction sociale. On évoque la notion de bien-être, objet d'attention lui aussi. Hélas, comme partout ailleurs où il y

## Parole de chasseur...

- Il y a beaucoup de renards, cette année...
- Et des sangliers?
- Il y en a aussi.
- Trop?
- Non, tant que les paysans ne se plaignent pas des dégâts dans les cultures...

a présence humaine, la forêt est victime d'abus. Certains usagers contreviennent aux lois ou règlements. Il y a ceux par exemple qui ne se gênent pas d'y circuler en véhicule à moteur, d'y pratiquer des coupes illicites, ou d'y déposer des déchets: toutes des activités interdites. La police forestière fait partie des tâches étatiques du responsable. «Franchement, ce n'est pas ce que je préfère dans mon boulot, avoue Michel Rondez.» Mais dans ces cas-là il faut dresser un rapport «transmis en haut lieu, qui en fait ce qu'il veut...» Trop heureux de n'avoir pas à statuer lui-même sur la sanction!

## Animation et communication

Il est tout de même bien plus agréable à Michel Rondez, et plus gratifiant, de répondre aux sollicitations du public, ou de se mettre à la disposition des classes d'écoles pour telle ou telle animation ou sensibilisation. A condition de choisir un thème pré-

cis, par exemple les métiers de la forêt – cela s'est fait une ou deux fois. A part des relations suivies avec le Conseil communal, il y a peu de visites de personnes ou de groupes sur le terrain. Peut-être est-ce là la raison pour laquelle Michel Rondez ne s'est pas fait prier pour répondre à mon interview. C'était un bel échange avec un professionnel compétent. J'ai comme l'impression qu'on en aura d'autres, tant le domaine est vaste, tant il y a de choses intéressantes à découvrir sur et dans la forêt.

A Asuel, sur la porte du bureau de triage est placardé un grand dessin de Maeva, l'une des filles de Michel Rondez. Elle avait fait cette représentation de la forêt au retour d'une promenade en compagnie de son père. Il s'étonne en riant qu'elle y ait vu autant de pièces d'eau, me glisse-t-il juste avant que nous partions faire un tour dans le terrain. /mr/jlm/

## Chutes de ramures

«On en enlève moins que dans le temps, où l'on nettoyait tout!» Certes, c'était le cas il y a soixante ans, quand les gens allaient encore au bois. Ce qu'on laisse sur place maintenant finit par se transformer en humus pour servir d'engrais à ce qui pousse. Rien n'est perdu...

Publicité

**Rohrer SA**

Chauffage  Tél. 032 471 16 19  
Fax 032 471 22 72  
2942 ALLE

**NAGEL ENERGIES**   
AGENCE HOVAL

- Pompe à chaleur • Solaire •
- Granulé de bois (pellets) • Bois •
- Copeaux de bois • Mazout • Gaz •

**FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ  
EN ENERGIE RENOUVELABLE**

**EXPOSITION**

**032 462 1 462 • 079 653 47 17**  
**info@nagel-energies.ch**

La Gasse 79 Le Locle 26  
2947 Charmoille 2300 La Chauv-de-Fonds

 **FABRICATION  
DE FILTRES  
À AIR**

Systèmes de filtration-Développement-Conseil

Hammerstrasse 27 CH-4410 Liestal

Tel +41 61 927 42 20 Website: www.ltbag.ch  
Fax +41 61 927 42 29 E-mail: ltb.info@ltbag.ch

# Energie verte

## Le bois chauffe... et produit du courant!

S'associer pour construire et exploiter une usine électrique alimentée au bois, quel beau projet pour deux jeunes entrepreneurs, dont Benjamin Fleury!

La technologie suédoise de cette chaudière novatrice – une première en Suisse – va alimenter 1400 ménages en électricité. Son rendement annuel équivaldra à trois hectares et demi de panneaux solaires ou, si l'on préfère, deux éoliennes et demi de type Saint-Brais. L'usine sera implantée à l'entrée de Soyhières. Et l'un des deux promoteurs en est Benjamin Fleury, un Barotchais pur sucre.

Ce jeune chef d'entreprise agricole et forestière de Fregiécourt est en passe de se lancer dans ce projet ambitieux conjointement avec un collègue, Candido Spiniello, de Petit-Lucelle (SO), avec qui il collabore depuis dix ans.

L'idée de départ était de trouver moyen d'écouler «beaucoup de bois en trop», à savoir par exemple du bois (propre) de démolition, du bois de forêt, des déchets de bois, des boues, etc. Car ce sera un type de centrale «qui peut tout brûler», et qui produit 100% d'électricité. Une alternative originale au courant d'origine nucléaire, tout au moins une étape vers sa sortie, tel que l'a souhaité l'Autorité fédérale.

### Le montage financier

Actuellement, les promoteurs s'apprêtent à déposer la demande de permis dans les mois qui viennent, et s'activent à la recherche de fonds. La réalisation exigera un investissement de 5,9 millions de francs. Il faut compter l'achat du terrain (3000 m<sup>2</sup>), la construction du bâtiment et celle de la centrale. Le canton du Jura va contribuer - on l'espère - grâce à des crédits d'investissements à 0%.



Candido Spiniello et Benjamin Fleury. Photo cs

A l'échelle de la Confédération, il y a l'apport de Swissgrid S.A., la société nationale pour l'exploitation du réseau. Ce programme garantit une rétribution à prix coûtant (RPC) de l'électricité produite à partir des nouvelles énergies renouvelables. Ainsi, dès leur mise en service et ce jusqu'à 20, 25 ans, les projets bénéficient d'une aide directe à l'exploitation. Les clients, les grandes centrales de distribution (FMB, par exemple) rachètent eux-mêmes le courant produit et sont remboursés ensuite par la Confédération. Des pourparlers sont en cours avec d'autres investisseurs privés, de futurs clients de la centrale. Les deux promoteurs prévoient un amortissement sur dix ans.

### Trois affaires distinctes...

La gérance de l'usine de Soyhières s'ajoutera à celle des entreprises res-

pectives de Benjamin Fleury et de Candido Spiniello, totalement indépendantes l'une de l'autre. Chacun, en effet, a en propre actuellement son réseau d'exploitation et son parc à machines. Une nouvelle société d'exploitation va être créée à cet effet, dont la raison sociale reste à définir. Leur expérience (dix ans) dans le déchetage du bois et dans le transport des copeaux se révèle un précieux atout, leur collaboration aussi.

### ...mais solidaires

Car ils cherchent ensemble les contrats et se les partagent. Le collègue de Petit-Lucelle parle couramment l'allemand et l'italien, c'est un avantage. Ils se dépannent l'un l'autre «quand il y a trop à livrer d'un coup ou en cas de pannes de machines». Il n'y a rien d'écrit dans leur collaboration. Cela fonctionne à la confiance,

à la parole donnée, et tenue. «On s'entend bien, résume Benjamin.» Ils ont beaucoup investi dans le renouvellement de machines plus performantes à faire les copeaux. Ces dernières restent généralement en forêt, à proximité du travail. Les trois camions sont «centralisés» à Soyhières, là précisément où se trouve un des dépôts de copeaux, sur le terrain loué avec promesse de vente pour la future installation. Un autre dépôt occupe une partie du hangar de la scierie d'Asuel. Ces deux stocks leur permettent de réguler sans à coups les demandes de la clientèle.

## Volume en croissance

Actuellement, leurs contrats, signés pour dix ans, les lient à trois chaufferies: à Bâle, Berne et Zürich. Ils travaillent aussi pour quelques communes: la bourgeoisie de Delémont et la commune de Vicques, et livrent quelques privés, des paysans. Là pour le coup, c'est un façonnage plus rudimentaire, les agriculteurs gardant les copeaux pour le chauffage ou pour les aires de sortie du bétail.

Les deux compères se fournissent en matière première dans la vallée de Delémont, dans le Jura bernois jusqu'à Orvin, dans la région bâloise, dans la région zurichoise. Le triage de la Baroche quant à lui se répartit entre leurs exploitations et Thermo-bois, «la concurrence».

Les mètres cubes traités par Benjamin Fleury et son collègue ont crû à la vitesse de la lumière: de 8 000 m<sup>3</sup> en 2007 à 40 000 en 2008, et 120 000 en 2012, à raison de 3 m<sup>3</sup> de copeaux pour un 1m<sup>3</sup> de bois. C'est dire le potentiel de développement du secteur. Un marché porteur, en effet: «Il y a moins de façonnage pour les copeaux que pour le bois d'industrie pour produire du panneau. Or, on en obtient maintenant le même prix. Avant, on ne mettait que le tiers des coupes au déchiquetage. Mainte-



Passage d'un tronc dans la déchiqueteuse. Photo cs

nant, c'est la moitié! On ne sortira que la belle grume. Avec la demande accrue en copeaux, les communes propriétaires de forêts vont faire plus de bénéfices. On est partis au bon moment... conclut Benjamin.»

## L'appel de la forêt

Benjamin Fleury était encore à l'école d'agriculture quand la bourgeoisie de Delémont s'était approchée de lui pour lui demander de la fournir en copeaux de chauffage. Le temps de s'équiper en machines et, dès 2001, il se lançait dans l'aventure, avec le

succès que l'on sait. Et cela lui plaît. «En forêt, on peut travailler par tous les temps. Même en hiver. Il faut juste placer les tas de bois au bord des chemins, question d'accessibilité.» C'est un homme heureux. «Quand je suis au milieu de la forêt, sur mes machines, je n'ai pas l'impression de travailler!»

/bf/jlm/

(Voir aussi l'article Benjamin Fleury et ses «machines infernales», de Cosette Aeschmann, MDC N° 95, mars 2008, pp 5-7)

## Les entreprises et leurs collaborateurs

Entreprise agricole et forestière Benjamin Fleury:

- Romain Baranski
- Fabrice Juillard
- Ghislaine Micaux, secrétaire (une perle rare!)

Entreprise forestière Candido Spiniello:

- Fabrice Widmer
- Stéphane Erhet

Société future d'exploitation de la centrale thermique d'électricité:

- Les mêmes...
- + une personne (bûcheron/chauffeur) pour gérer la centrale...

**L'Atelier**  
I-D | D-KO & K-DO



**CAROLINE SCHORI**  
Fleuriste - Horticultrice  
2946 MIÉCOURT  
032 462 10 16



**Tecmako<sup>SA</sup>**

Articles en métal  
Route de Charmoille 92d  
CH-2946 Miécourt  
T 032 462 24 26  
F 032 462 29 49  
E tecmako@bluewin.ch



**BOECHAT-MANCI**  
POLISSAGE SARL

**DANIEL PRUDAT** 2950 COURGENAY



Centre électro-ménager  
Agencement de cuisines  
Service après-vente

Tél. 032 471 18 57  
Fax 032 471 28 60

Fermé lundi matin  
et mercredi après-midi



**HÔTEL  
RESTAURANT  
DE LA  
CIGOGNE**

Famille Rérat-Balmer 2946 Miécourt  
Téléphone 032 462 24 24



**Coiffure du Relais**

Séverine Mahon  
La Malcôte  
2944 Asuel  
**032 462 30 31**  
Sur rendez-vous



**Jean-Marc MERGY**  
Maître ramoneur  
Le Chêne 11  
2950 COURGENAY



**LACHAT SA**  
BÉTON • ENROBÉ • GRAVIER

2954 Asuel - 032 462.03.00  
Courtételle - 032 422 53 07

La Malcôte - 032 462 03 33  
Porrentruy - 032 467 32 00

[www.lachatsa.ch](http://www.lachatsa.ch)

**CATV Cablotel**  
Entreprise de réseaux  
de télécommunications

Case postale 37  
2946 Miécourt  
Tél. 079 444 78 25  
Fax 032 462 21 39

**SIMON BONVALLAT S.A.**  
2946 Miécourt

Terminage de boîtes de montres  
Bracelets  
Eléments de bracelets  
Polissage en tous genres

Tél. 032 462 23 65 Privé 032 462 21 70

*Notre espace santé?*  
**Pharmacie Erard**

Porrentruy  
Alle

**Location de machines**



Porrentruy 032 465 89 90 - Delémont 032 423 51 11

**MENUSERIE & CHARPENTE**

**STANGHERLIN A. & JILS**

2946 MIÉCOURT  
Tél. 032 462 27 45 - fax: 032 462 27 25 - natal: 079 278 96 06

**LE PAYS** | PORRENTRUY  
DELEMONT  
**CENTRE D'IMPRESSION**



PREUVE DE QUALITÉ

Allée des Soupirs 1  
2900 Porrentruy  
T +41 32 465 89 39  
porrentruy@lepays.ch

[WWW.LEPAYS.CH](http://WWW.LEPAYS.CH)

**& Balmer  
Gillioz** s.à.r.l.

menuiserie générale  
maîtrise fédérale

La passion du bois pour  
l'intérieur et l'extérieur

Pré Volny 10  
2950 Courgenay  
Tél. 032 471 17 87  
Fax 032 471 24 87

**MECATEC**

Atelier mécanique

2946 MIÉCOURT  
Tél. 032 462 22 66

## • Château de Miécourt

# La saison d'après l'hiver

Tout est affaire d'anticipation: déjà poind le printemps du château, s'esquisse l'entame d'une saison 2012 variée, intense, passionnante.

Un hiver vrai de vrai. On croyait qu'il n'avait réalité que dans nos souvenirs. Mais non, il était bien là, en février dernier, pour le plus grand bonheur des enfants et de qui aime le crissement de la neige sous les pieds. Pour sa part, la Fondation des Amis du Château de Miécourt a vécu en quelque sorte au rythme ralenti de la saison. Toujours lancinante et pourtant urgente est la question du financement de la rénovation du rural. La quête des fonds n'avance guère, comme engourdie, en hibernation. Les démarches se heurtent à des réponses évasives des partenaires institutionnels. Des réponses comme immobilisées par le gel. Et pas de brise-glace miracle pour débloquent le dossier, il faut attendre le redoux... L'espoir fait vivre.

Mais cet engourdissement saisonnier s'accompagne aussi de perspectives encourageantes. Lors de la première séance du Conseil, le 27 janvier dernier, on aura pris note de l'intérêt d'éventuels exposants pour la galerie... en 2013 – Kurt Leisi et Guznag. Pour la première fois. Le travail régulier finit par être pris au sérieux. A défaut de panser ses blessures dues à l'âge, de confier à la chirurgie réparatrice ses anciens murs croulants et sa charpente usée, le château de Miécourt vit, renaît même, si l'on considère que chaque saison d'animation attire d'une année à l'autre une foule toujours croissante de visiteurs. Et l'entame de 2012 ne fera pas mentir la tendance.



Evelyne Levet-Maurer, l'exposante, et son présentateur, Jean-Jacques Terlin. Photo jlm

## Tout en bleu

Lorsque Evelyne Levet-Maurer, enfant, se rendait chez son grand-père, elle se voyait assigner une chambre bleue. Cette couleur s'est ancrée dans sa mémoire, au point qu'elle en a fait sa couleur fétiche, sa couleur étendard. «Bleutitude» est devenu ainsi sa signature, sa marque de fabrique... et le thème de la première exposition de peintures à la galerie du château. Le ton y est modulé dans une myriade de nuances qui sont autant de moyens d'expression des pensées, des rêves et des sentiments de son auteur. L'enfance toujours: «Mon père ne haussait jamais le ton, il me fixait du regard, cela suffisait...» D'où la représentation de l'œil, comme pour en percer le mystère, dans des couleurs chaudes appliquées en contrepoint du bleu. La peinture monochrome est une discipline rare et difficile, qui permet de tout dire, ou presque, surtout la générosité de celle qui la pratique. Ce furent les mots d'un expert, Jean-Jacques Terlin, lors du vernissage fort bien

revêtu d'Evelyne Levet-Maurer, le 17 février dernier. L'exposition «Bleutitude» s'est prolongée jusqu'au 1er avril. Entre-temps, sur le lieu même, une surprise: une veillée.

## Au coin du feu

Une soirée au coin du feu, le samedi 24 mars à 18h30, intitulée «Entre Ciel et Terre». Peut-on aimer à la fois la couleur bleue, les bons effluves du pain cuit au four et les contes en musique? On a parié que oui. A l'accueil, Jean-Louis Meyer, boulanger à Cornol, a montré aux grands enfants gourmands que nous sommes restés les subtilités du façonnage et de la cuisson au feu de bois. Celles et ceux qui le voulaient mettaient même la main à la pâte. De la fournée traditionnelle à la tradition des contes évoquant les cycles de la vie, il n'y avait qu'un pas... et un étage à gravir. Après tout, le grain de blé, en mourant, ne donne-t-il pas naissance au froment qui nourrit l'homme? Au coin de l'âtre, Séverine Nussbaum disait des histoires portées >

→ par la musique et les divers instruments de sa consoeur Suzanne Kallmeyer. Grâce à la magie des contes, le public voyageait tour à tour en France (La Mère-Misère), en Chine (Touo Lan), au Japon (Le Saule) et en Afrique (Les Champs des Djinns). Les émotions, dit-on, ça creuse... A la fin de la veillée, le public, ensorcelé, est redescendu sur terre afin de fraterniser dans la salle des mariages autour d'un apéritif-dégustation.

Détail original: chaque participant avait le loisir de rentrer chez soi pourvu, qui d'un pàton à cuire, qui du pain de son petit-déjeuner dominical. La conteuse et la musicienne offraient le spectacle, et le bon boulanger le produit de la vente du pain... au profit de la Fondation. On leur dit merci.

## Mise en bouche

A la fin mars - délais de mise en page obligent - on ne peut qu'esquisser le programme des réjouissances futures. Une édition précédente de votre journal l'a déjà annoncé, la 7e Brocante annuelle se déroulera une semaine après Pâques samedi 14 et dimanche 15 avril 2012 dans la cour du château



La veillée du 24 mars: Séverine, Jean-Louis et Suzanne, ici en répétition. Photo jlm

de Miécourt, de 10h à 18h. Notre collaborateur dans l'organisation Gaby Caillet est en train de concocter une animation spéciale: une exposition-vente de motos anciennes (sous tente) qui promet d'attirer nombre d'amateurs. L'apéritif du dimanche, dès 11 heures, sera agrémenté de productions du Groupe champêtre, d'Alle, qui n'a pas son pareil pour égayer toutes les festivités. Jusqu'à présent, le soleil n'a jamais fait faux bond. On compte bien sur lui. Aussi bien le sa-

medi et le dimanche, ce sera buvette et table ouverte: le premier rendez-vous en plein air de tous les amis, de la Baroche et d'ailleurs.

## Les autres rendez-vous

**L'exposition** de photos «**Quand passent les Cigognes**», de Michel Juillard. Du 12 mai au 1er juillet. Vernissage le vendredi 11 mai à 18h30. Visite du nid de Dampheux le samedi 12 mai.

**La Fête de la damassine**, un samedi entre le 15 juillet et le 31 juillet, selon avancement de la saison. L'horaire définitif reste à préciser.

**L'exposition de poyas** de Claudine Arisi Christinaz. Peinture naïve du monde rural, sur bois et sur toile. Grandes poyas. Du 1er septembre au 14 octobre. Vernissage le vendredi 31 août, à 18h30.

**Les repas de St-Martin**, les vendredi 9, samedi 10 à 19h30, et dimanche 11 novembre à 12h (sur réservation, voir: [www.facmi.ch](http://www.facmi.ch)).

**L'exposition-concept «Le Fil Kinouli»**, de Jacqueline Rommerts. Du 17 novembre au 23 décembre. Vernissage le vendredi 16 novembre 2012 à 18h30.



Le Groupe champêtre, ici en 2011, sera présent dimanche à l'heure de l'apéritif lors de la Brocante. Photo jlm

• Archéologie du château

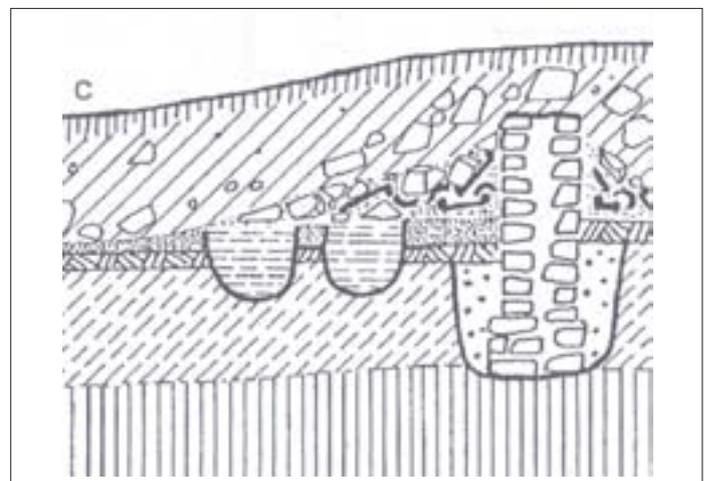
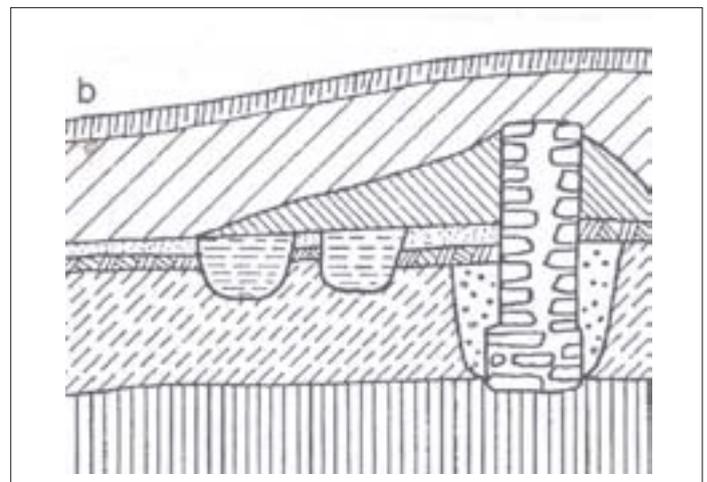
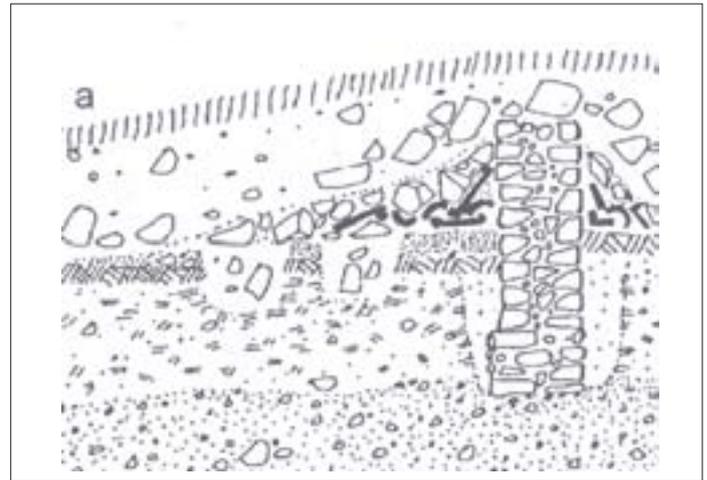
# Lire le passé

Dans le n° 104 du journal LaBaroche nous dévoilons aux lecteurs les travaux de fouille réalisés au château de Miécourt entre 1998 et 2000. Nous montrions alors les stratigraphies par lesquelles les nombreux murs que nous avons découverts étaient présentés. Par le biais de cet article, nous aimerions expliquer comment l'archéologue Lucette Stalder interprète ses trouvailles.

On peut en général reconstituer l'histoire d'un site en observant la superposition des dépôts dans les constructions, les fosses ou encore les divers niveaux de sédimentation.

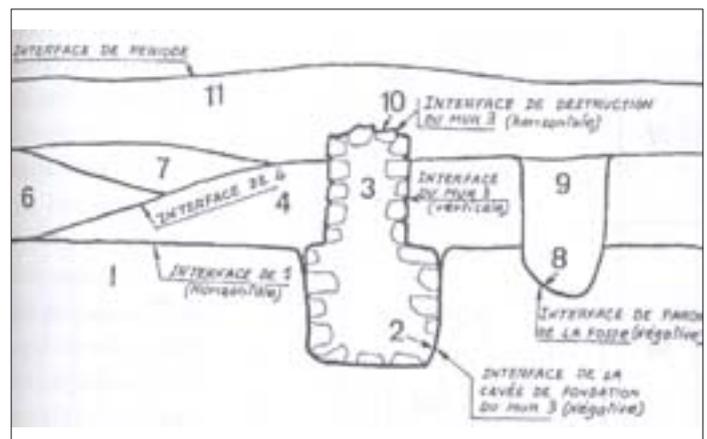
La succession des dépôts donne une séquence stratigraphique. Les variations dans les processus sédimentaires (épaisseurs, textures, teintes, compositions) correspondent aux variations chronologiques et donnent ainsi des indications sur les discontinuités ou interruptions entre deux faits ou ensembles qui auraient dû rester joints (hiatus).

La nature des dépôts et la manière dont ils sont disposés sont très révélatrices de la succession des événements dans un site (constructions, éboulement, remblais, occupations, inondations etc.). Ces dépôts doivent être soigneusement observés, car leur origine, leur mise en place et leur géométrie sont autant d'indicateurs pour déterminer le déroulement des événements intervenus sur un site depuis sa formation jusqu'à sa découverte. Toutes ces observations permettront à l'archéologue de relater l'histoire de l'évolution d'un site oublié. /ls/



La succession stratigraphique peut être lue soit directement par la différence de texture des différents dépôts (a), soit par une interprétation en soulignant les interfaces (b), soit par un graphisme intermédiaire où les textures et les limites sont suggérées simultanément (c).

Les diverses interfaces séparant les dépôts doivent, dès que possible, recevoir une interprétation appropriée par le fouilleur. Il en donne ainsi une première signification chronologique et fonctionnelle. Les chiffres démontrent la succession des événements survenus sur un site du plus ancien (1) au plus récent (11), dernier schéma.



# FC Miécourt

## Portraits de joueurs

Nom : Stadelmann  
 Prénom : Yann  
 Profession : Constructeur de routes  
 Domicile : Cornol  
 Numéro : 12

Yann a rejoint le club au début de l'année 2011 après avoir évolué de nombreuses saisons sous les couleurs du FC Cornol. Il n'a eu aucune peine à trouver ses marques au FC Miécourt à son poste d'attaquant. En effet, Yann a rapidement débloqué son compteur de buts et s'est même offert un doublé lors d'un match à enjeu.

Passionné de football depuis son plus jeune âge, Yann a commencé ce sport lorsqu'il était tout petit, au sein du FC Cornol. Il y a évolué de nombreuses années avant de rejoindre le FC Miécourt, club de son ancien village. Il garde d'ailleurs un souvenir mémorable de la montée en 3e ligue du club et du tour de village en Marolf qui



s'en est suivi. Pour la saison, il espère surtout prendre du plaisir et – c'est normal pour un attaquant – marquer des buts. /gl/

### Publicité

**GCB SA**  
 Génie Civil Baroche

Génie civil  
 Terrassement  
 Canalisation

**Michel Clerc**  
 Les Gasses 27  
 2946 Miécourt  
 Tél. 032 462 31 31  
 Fax 032 462 31 65  
 Natel 079 414 00 42  
 gcb.miecourt@bluewin.ch



**Entreprise forestière Chaignat Sylv.**

Gilles Chaignat Jr

2947 Charmoille  
 Fontaine-dessous 3 a

chaignatsylv@bluewin.ch  
 www.chaignatsylv.ch

Tél. 032 462 33 25  
 Fax 032 462 33 26  
 Mobile 079 318 01 05



**HÔTEL-RESTAURANT  
 LA CAQUERELLE**



Famille Y. & B. Petignat  
 Asuel - 2883 Montmélon  
 Tél. 032 426 66 56 Fax 032 426 73 17

**JEAN-PIERRE RIBEAUDE**



**PAYSAGISTE**  
 2932 COEUVÉ

032 466 22 22

**Famille Mercier**



Charmoille  
 Tél. 032 462 28 64

**Le meilleur des placements  
 pour tous vos déplacements!**

**TOYOTA**  
**City-Garage**  
 Garage de l'Allaine

J.-M. Périat S.A.  
 Route de Cœuve 13 Forgerons 4  
 2900 Porrentruy 2942 Alle  
**032 466 12 29 032 471 12 29**

**Adoubs SA**



Electricité  
 Téléphone  
 Télématique

Maitrise fédérale  
 Les Vauches 7 – 2900 Porrentruy  
 Tél. 032 466 33 88 – Fax 032 466 33 17  
 Raphaël Chaignat – 2947 Charmoille  
 Mobile 079 408 61 87

**Au Fin Gourmet**



Boucherie Charcuterie Traiteur

Josy et Nadine Stadelmann-Cerf  
 Rue des Fontaines 22 – 2952 Cornol

**Le Bon Choix**  
**La Bonne Adresse**  
 Livraisons à domicile



# Wallisellen

## L'aménagement urbain



Nous poursuivons notre série d'articles avec une thématique qui reflète une fois encore les différences entre La Baroche, commune rurale, et Wallisellen, ville où la pression urbaine est extrêmement forte. Ce ne sont pas une dizaine de nouveaux logements qui sont attendus d'ici les vingt prochaines années, comme les prévisions faites dans le cadre du plan d'aménagement local (PAL) de Charmoille. La révision actuellement en cours à Wallisellen doit permettre d'accueillir 15 000 habitants, soit environ 2 500 de plus qu'aujourd'hui, sans que de nouvelles surfaces constructibles soient délimitées. Autant dire que les défis ne sont pas les mêmes... La vision de Peter Senn, urbaniste à Wallisellen.

### Plans spéciaux privés

L'actuel plan d'aménagement local de Wallisellen a près de vingt ans. Or durant ces deux dernières décennies, le visage de la commune a fortement changé et la pression urbaine est extrêmement forte. Une révision s'imposait donc. Mais à l'échelle d'une ville comme Wallisellen, un PAL ne constitue pas un outil suffisamment fin et, quoi qu'il en soit, sa remise à jour constitue un processus de longue haleine - comme pour tous les plans d'aménagement, du reste... Dans l'intervalle, des plans spéciaux établis par des particuliers ont débouché sur la revalorisation de friches industrielles au sud des voies de chemins de fer, où se mêlent désormais habitations et places de travail. Le processus n'est toutefois pas terminé et d'autres plans de détail sont en préparation. Ainsi, le centre même de Wallisellen a été totalement reconfiguré par un plan de quartier à l'origine duquel se trouvent non pas les autorités communales, mais un particulier. Mais cette dynamique de développement menace de s'étendre de manière incontrôlée et c'est pourquoi une initiative a été lancée, qui exige un plan émanant des autorités pour le centre-ville. La mise en place, pratiquement sans délai, d'un tel plan a toutefois paru quelque peu hâtive au Conseil communal, eu égard

à son impact. Aussi a-t-il été décidé, en accord avec les autorités cantonales, de délimiter un périmètre plus restreint, afin de disposer de davantage de temps pour réfléchir de manière plus approfondie aux questions importantes qui se posent et de disposer des outils adéquats pour aboutir au développement souhaité dans cette zone-clé pour la ville.

### Densification et flexibilité

Objectif affiché de la révision du règlement communal sur les constructions: une densification du territoire bâti. Plutôt que de s'étendre en périphérie, il s'agit de se développer vers l'intérieur et de densifier des quartiers qui bénéficient d'un raccordement optimal aux transports publics et qui sont proches du centre. La réglementation se veut plus flexible, par exemple avec la suppression dans les zones d'habitation de l'obligation de prévoir des toits à deux pans, et plus sûre. Ainsi, de nombreuses définitions, notamment par rapport aux distances aux limites, ont été précisées, pour éviter des déconvenues à celui qui requiert un permis de construire. L'obligation de construire un nombre précis d'étages, imposé dans certains quartiers, a été supprimée.

La marge de manoeuvre s'agis-

sant des règles à respecter pour les constructions de remplacement est plus grande, pour autant qu'elles contribuent à une meilleure cohérence urbanistique, à de meilleures conditions d'habitation ou qu'elles améliorent la sécurité des transports. Il est également désormais plus facile de prévoir des surfaces commerciales, même dans les zones d'habitation. La mixité s'en trouve favorisée et les déplacements limités... Tout le monde y trouve son compte, y compris l'environnement. La création de zones industrielles ou artisanales de grande envergure nécessite l'adoption préalable d'un plan spécial. Une manière pour les autorités de conserver une certaine maîtrise sur le développement de ces secteurs-clés.

### Un centre vivant

Trois bureaux d'architecture ont été invités à réfléchir, de manière indépendante, au plan spécial censé redéfinir le centre. Urbanisme, espaces libres, affectation et transports, autant de thématiques qu'ils ont abordés dans leurs travaux, qui ont fait l'objet d'un rapport de synthèse. Compte tenu de la situation centrale du quartier, de son caractère éminemment urbain, qu'il convient de conserver, et de son raccordement, de qualité, au réseau des transports, une densification était >



La ligne 12 du Glattalbahn, inauguré le 11 décembre 2010, va de Zürich à l'aéroport.

→ indispensable. Il s'agissait là d'une première contrainte. En outre, pour jouer pleinement son rôle, le centre doit être vivant et la réglementation proposée doit y contribuer. Magasins, restaurants et autres surfaces attirant le public doivent pouvoir s'y installer aisément. Il est important d'accéder à de tels locaux directement depuis la rue, de sorte que les appartements ne sont pas autorisés au rez-de-chaussée. Ils le sont en revanche au niveau des étages supérieurs, car le centre doit être habité! Un tiers au moins de la surface d'un

immeuble doit être affecté à l'habitat. La mixité est indispensable pour assurer une certaine dynamique. A l'exception des activités générant des nuisances excessives, tout – ou presque – est envisageable. Logements bien sûr, mais aussi commerces, services, bureaux, restaurants et cafés, administrations, ateliers... Quelques places de parc sont prévues dans des garages souterrains. Mais l'accessibilité par les transports publics est telle que la place de la voiture est réduite à la portion congrue dans ce secteur. La cohérence urbanistique n'est pas

oubliée et la transition entre le centre, fortement densifié, et les zones d'habitation contiguës doit se faire en douceur, en évitant dans la mesure du possible, grâce aux indices d'utilisation du sol, une rupture trop brutale.

## Procédure

Le plan spécial et la révision partielle du règlement communal sur les constructions sont actuellement en consultation, et ce du 13 janvier au 5 avril 2012. Les autorités ont prolongé le délai légal minimal de 60 jours en raison du caractère éminemment complexe de ces deux projets. Durant cette période, tout un chacun peut venir consulter les documents et prendre position par écrit. A l'issue de ce délai, les déterminations et objections auxquelles il n'aura pas été donné suite seront exposées dans un rapport public. Le Conseil communal adoptera la réglementation, avant de la soumettre au vote de l'assemblée communale.

/ps/Trad. et adapt. gw/

### Publicité

RESTAURANT DE LA  
**DOUANE**



CH-2946 MIÉCOURT  
Direction Ferrette  
H. et R. KLAUS

Fermé le mercredi  
Tél. 032 462 24 93



**RWB HOLDING SA**

Une équipe d'ingénieurs  
au service de l'Homme  
et de l'environnement

www.rwb.ch - CH - 2900 PORRENTRU

## Marche d'automne 2011

Le Groupe des marcheurs «La Baroche» s'est donné rendez-vous le 17 septembre dernier devant l'école de Miécourt, point de départ et d'arrivée d'une excursion de deux jours. Après deux heures de route, les voitures se concentrent dans le parc de «Chez Gégène», qui connut ses heures de gloire. Puis on met le cap sur Provence, dans la Béroche, où un café remet chacun d'aplomb. Le départ proprement dit a lieu à 10h30, du Soliat, au Creux du Van. Le groupe suit l'itinéraire du Sentier des crêtes du Jura. Après six kilomètres faciles parcourus en une heure et demie de marche, le parcours s'interrompt à la ferme la Péterette, le temps de tirer le pique-nique du sac et, sous un grand soleil, de s'aban-

donner à une courte sieste. Un café, suivi d'un pousse-café, pris au restaurant des Rochats, réveille les marcheurs, qui s'attaquent à la montée du Chasseron, hélas perdu dans le brouillard. Pour la vue, c'est tintin! En guise de consolation, on découvre la fondue étonnamment légère et digeste au Mauler, le mousseux réputé. Le dortoir du lieu offre un sommeil réparateur à la troupe qui, le lendemain, se réveille... les pieds dans la neige! Changement de programme obligatoire: l'excursion du dimanche tombe à l'eau, si l'on peut dire, et sera remplacée par des parties de cartes au restaurant de la Gittaz Dessous, non loin de Ste-Croix, et font patienter les convives, en attendant le lapin mijoté façon grand-mère... /jfc/

# Fête de la Baroche

La deuxième fête de la Baroche aura lieu à Charmoille, les 29, 30 juin et 1er juillet prochains. La Commission Fête de la Baroche et les sociétés locales s'y préparent déjà.

La Commission Fête de la Baroche, composée de 8 personnes, s'est mise à l'œuvre depuis mi-novembre dernier, enchaînant séance sur séance. Selon un mode de fonctionnement qui a fait ses preuves à Pleujouse l'été dernier, l'équipe convoque régulièrement en plenum les représentants des sociétés locales, afin d'affiner ses choix. Car, comme le dit la présidente

Jenny Bouquet, «c'est avant tout la fête des sociétés». Elles sont en effet une dizaine à s'être déclarées partantes.

Tout se met en place peu à peu. En raison des contraintes de calendrier – parution à la fin mars et à la fin juin, LaBaroche, votre journal, ne peut publier le programme détaillé des réjouissances. Ce sera fait en temps utile par voie de tous ménages. Voici les informations connues à ce jour:

Comme annoncé déjà, le thème général de la fête sera un des quatre éléments: **L'AIR**. Si les conditions météo le permettent, on va gonfler une montgolfière, on aura peut-être même le départ d'une autre.

Le périmètre de la fête sera circon-

crit aux alentours de l'école: la cour et l'aire à l'arrière du bâtiment, et de l'autre côté de la route la petite place et une partie du pâturage. C'est facile d'accès, avec un maximum de sécurité et de fluidité du trafic.

## Exposition «Mémoire d'homme», bal, disco, carrousel, tyrolienne... entre autres



Les enfants des écoles apporteront leur contribution, notamment dans la décoration du site. Quant aux productions, il sera fait appel aux talents artistiques régionaux, musicaux ou



autres. Il y aura un bal musette. Absente l'année dernière, la disco réapparaîtra.

L'équipe responsable de l'exposition s'est renforcée dans le but de «mettre en scène» quelques métiers d'antan pratiqués dans nos cinq villages, non seulement par le biais de photographies, voire de vidéos, mais aussi grâce à des objets, des outils, voire du mobilier. Une manière de rendre hommage à notre tradition artisanale et agricole. L'exposition s'achèvera sur un concours.

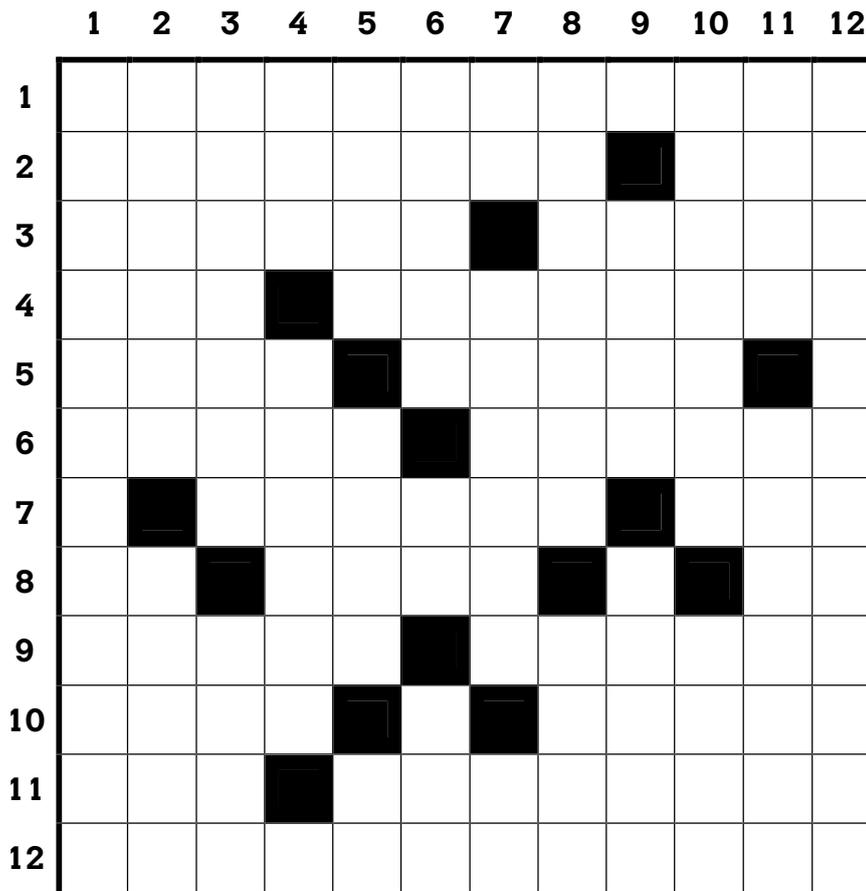
Sans attractions ni manèges, une fête de village n'en aurait que le nom. Que l'on se rassure, il est prévu un carrousel, une tyrolienne... et même une nacelle fixée sur une grue. Entre autres.

/CFB/jlm/

Publicité

*Le printemps arrive ... Des jambes  
lourdes, une grosse fatigue !  
Passez à la Pharmacie Erard à Alle*

# Mots croisés n° 37



## Verticalement

1. Encore assez loin de l'exactitude.
2. Roseau taillé pour l'écriture. Verre protecteur.
3. Manifestant vivement. A beaucoup à perdre.
4. Cri au tennis. Vent de marin.
5. Celles de mars furent fatales à César. Le dauphin en est une. Gai participe.
6. Pas admises. Symbole d'un métal blanc. A cours en Bulgarie.
7. Règle. Vêtements très légers. Protactinium.
8. Lourdes pièces métalliques de protection. Mer bientôt sèche !
9. Grande bête du Nord. Abrasif.
10. Graminées des prairies. Greffe.
11. Ville de Hongrie. Crochet de boucherie.
12. Complément de *Leurs Altesses*.

## Horizontalement

1. Relations jugées peu recommandables.
2. Travailleur du marais. Temps de vie.
3. C'est plus que le contenu d'une assiette. Être aux avant- postes.
4. Mémoire vive. Lieu de funèbre repos.
5. Au bord de l'océan Indien. Prénom biblique.
6. Gaz rare. Liqueur d'armoise.
7. Convois tractés. Possessif.
8. Magnésium. Parangon de voracité. Cardinaux opposés.
9. Douleur. Un sur sept.
10. En bonne justice, il mérite réparation. Célébrité.
11. Peuple du Nigéria. Réplique qui ne se fait pas attendre.
12. Plus nombreux à Cannes qu'à Locarno ou Soleure.

## Solution du n° 36 « Spécial 2012 »

C	L	A	N	D	E	S	T	I	N	■	■	F	R	A	G	R	A	N	C	E
H	I	B	E	R	N	A	N	T	■	K	A	A	B	A	■	S	U	R	S	■
A	S	E	■	O	T	I	T	E	S	■	U	P	E	R	■	I	S	E	E	S
R	E	T	A	P	E	S	■	R	A	S	S	E	R	E	■	N	E	■	D	I
M	U	I	D	■	R	I	V	A	L	I	T	E	S	■	T	R	O	U	E	■
I	S	S	O	I	R	E	■	T	I	P	I	S	■	D	E	V	O	L	U	■
L	E	■	R	O	E	S	T	I	■	H	E	■	P	E	R	I	■	I	X	■
L	■	B	A	T	E	■	E	F	F	O	N	D	R	E	M	E	N	T	■	■
E	V	I	T	A	■	L	U	■	O	N	■	A	I	S	E	■	O	E	A	■
■	A	L	E	■	L	I	F	A	R	■	D	R	E	S	D	E	N	■	M	■
G	R	O	U	P	A	S	■	E	M	P	E	T	R	E	E	■	N	E	P	■
A	■	B	R	R	R	■	F	R	U	S	T	R	E	S	■	T	E	L	E	■
L	I	E	■	A	C	T	U	A	L	I	T	E	S	■	R	O	T	I	R	■
O	R	■	I	D	I	O	T	I	E	■	E	S	■	F	E	U	T	R	E	■
P	A	T	R	O	N	N	E	S	S	■	E	S	■	T	I	G	R	E	E	S

## CERVANTES

Félicitations aux gagnants du concours !

**1<sup>er</sup> prix** (un panier garni) :

**Colombe Froté, Miécourt.**

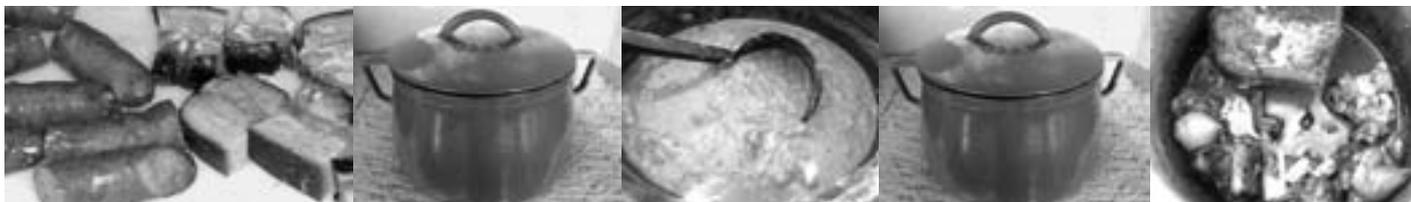
**2<sup>e</sup> prix** (un joli bouquet offert par Caroline, Atelier I-D, D-KO & K-DO, Miécourt) :

**Gervaise Vifian, Asuel.**

**3<sup>e</sup> prix** (un abonnement. annuel à *La Baroche* à offrir à une personne non abonnée, extérieure à la Baroche) : **Bernard Meyer, Alle.**

## Les aînés se souviennent... (2)

... La cuisine, c'était mieux avant! Plus simple, plus saine et plus conviviale. C'est du moins ce qu'en dit l'atelier «discussions entre nous» de la Résidence Les Cerisiers, à Charmoille. Bon appétit! Mais que l'on ne s'attarde pas: l'ouvrage attend...



Nous avons une «eûtche» (ouche, jardin en dehors du village), qui se trouvait au bout d'un champ, où nous mettions tout ce qui encombrait le jardin. Elle nous permettait de planter des raves, des choux, des choux-raves, des carottes, des côtes de bettes, des haricots, des petits pois, des concombres, des courgettes, des choux-fleurs pour en avoir au quotidien. Les semences se faisaient dans un autre jardin plus près de la maison.

Dans notre jeunesse, nous ne connaissions pas forcément les tomates, les courges, les melons, les fruits exotiques, le poisson, le curry et le paprika. Ce n'est que plus tard que tous ces aliments sont arrivés sur le marché. Il est surprenant de se rendre compte que dans notre jeunesse, le safran était bon marché et qu'actuellement son prix a fortement augmenté.

De telle femme on disait: «Elle ne sait rien faire à manger, ce n'est pas une femme!» C'était une idée reçue. Certaines mères avaient un don pour la cuisine et d'autres pas du tout. A force de voir cuisiner nos mamans nous les imitions. Avec un peu de «jugeote» ça venait tout seul. Certaines ont eu des leçons d'école ménagère, ce n'était pas systématique. Dans les villes, nous pouvions prendre des cours, mais c'était cher.

La cuisine était plus simple qu'aujourd'hui. Au petit déjeuner nous mangions du pain, du beurre, de la confiture et buvions du café. A chaque dîner il y avait une soupe. Nous ne mangions pas de viande tous les jours. Par contre les patates étaient quotidiennes, car elles étaient moins chères que le riz ou d'autres féculents. Le vendredi c'était le jour officiel sans viande où nous faisions des œufs, des floutes, des beignets, des gâteaux, des nouilles à la main, des spätzlis, de la sauce aux œufs ou aux patates, et plus tard dans notre jeunesse, du poisson. Au souper, il y avait du pain, du fromage, de la soupe, du café, du lait, du beurre, de la confiture, des röstis, des omelettes et les restes réchauffés du midi. Dans tous les cas, nous ne faisons pas de repas cuisinés. Sans en avoir l'air, nous réalisons de manière naturelle et automatique des menus équilibrés.

Le dimanche et les jours fériés, nous avions des desserts variés, mais pas les autres jours. Ainsi, nous apprécions davantage la fin de la semaine, où nous nous régaliions avec un gâteau mousseline fourré avec de la crème vanille. Les Fribourgeois appréciaient la double crème avec les meringues.

A cette époque nous étions nombreux en famille et parfois les grands-

parents vivaient sous le même toit. Ainsi, ils étaient également invités. De ce fait, nous nous retrouvions facilement à plus de dix personnes pour manger. En ce temps-là nous accueillions volontiers une personne de plus à table, même si elle arrivait à l'improviste. Nous avions plaisir à nous retrouver pour partager un bon repas.

Les plats étaient posés sur la table et les parents ou les aînés servaient. Nous devions manger de tout. Les déchets des assiettes partaient aux cochons. Ces derniers se portaient bien!

La prière était courante avant de commencer le repas. Nous disions en chœur: «Bénissez-nous et bénissez la nourriture que nous allons prendre. Faites-nous la grâce d'en bien user pour Votre gloire et notre salut.»

Nous mangions vite, car le travail nous attendait, le temps passait, et l'orage menaçait souvent, plus qu'actuellement. Ceci nous ramenait vite aux champs.

Les gens qui faisaient eux-mêmes leur pain, une fois la pâte levée, avant de former les miches faisaient une croix sur la pâte afin de la bénir. Il était également possible de marquer d'une croix le dessous de la miche avant de la servir. >

→ Depuis cette époque, le temps s'est écoulé et tout a changé. Nous avons passé des années à cuisiner quotidiennement pour nos familles. Dans le temps, notre cuisine était plus saine, car elle était à base de produits naturels. Actuellement, elle est plus variée et savoureuse, si nous savons tirer parti de tous les produits que nous avons à disposition.

/rlc/sn/

## Naissances

Quel beau cadeau pour Mylène! Son petit frère **Eddy** est né le 5 décembre 2011. Bientôt, il sera pour elle un joyeux petit compagnon de jeux. Cette naissance comble de joie ses heureux parents, Tania Frauchiger et Benjamin Fleury, de Fregiécourt, et tous leurs proches. /eb/

La petite **Charline** Richert a ouvert les yeux au monde le 7 janvier 2012. Son arrivée et ses sourires de jour en jour plus nombreux remplissent de joie sa maman Sandrine, à Charmoille, et son papa Roland. /eb/

**Simon**, le petit trésor, est arrivé le 27 février dernier, sous les yeux ébahis de ses parents: Gladys, notre vice-présidente, et Philippe Docourt, à Courroux. La famille, désormais apprend la vie à trois. /jlm/

Toute la Rédaction de LaBaroche partage le bonheur de ces familles..

## • Brève

### Vice-maire

Gérard Meier a été désigné vice-maire de la Baroche pour 2012.

## C'était la dernière séance...



Discussion entre nous, c'est fini. Le 28 décembre 2011 s'achevait la dernière séance, devant une verrée. Les souvenirs des résidents des Cerisiers sont à l'origine de notre page: «Les aînés se souviennent...» De gauche à droite: Chantal Soleymani, Gabrielle Etique, l'animatrice Séverine Nussbaum, Agnès Nappetz, Victor et Madeleine Biétry. Manquent sur la photo: Bernadette Crelier, Edera Maillard, Yvonne Fleury et Berthe Theilkäs. L'atelier avait commencé le 7 janvier 2004. LaBaroche publiera encore deux éditions consacrées aux poules. Photo jlm

## Les Minikids cartonnent

Quand nos Minikids du SHC La Baroche se mettent au hockey sur glace, ils se débrouillent très bien. Après avoir gagné les quarts de finales au tournoi PostFinance Trophy à Delémont, ils ont fait 2e en demi-finale à Fribourg et ont été qualifiés pour la finale à Tramelan, où ils ont fini 5e.



De g. a d. **Thobias Courbat, Tristan Pape, Yorick Mahon, Colin Vallat, Thomas Huber, Thibaut Huber, Arnaude Koller, Hugo Adatte.** Photo sm

# Jeux de neige



Ça, c'est du sport!



Pourquoi glisser quand on peut s'envoler?



Le sol se rapproche...



Gare à l'atterrissage!



Quel délicieux frisson!

L'association de notre journal a l'obligation statutaire de siéger une fois par an.

Sont convoqués les abonnés du journal, qui ont qualité de membres.

## Convocation

A l'assemblée générale ordinaire  
du journal La Baroche, le rendez-vous des villages

**Lundi 30 avril 2012 à 20h**

Ancienne salle de l'école enfantine de Miécourt.

Ordre du jour:

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Election d'un membre du comité
- 3) Comptes 2011
- 4) Rapport du président
- 5) Activités 2012
- 6) Divers

L'assemblée statutaire sera suivie du verre de l'amitié.

Le président :  
Jean-Louis Merçay

La vice-présidente :  
Gladys Winkler Docourt

## Anniversaires

Est-ce le bon air de la Baroche? En ce début de printemps, trois habitants de la commune vont franchir le cap des 80 ans:

**Thérèse Gagnat**, d'Asuel, le 26 mars;

**Germain Stadelmann**, de Charmoille, le 26 mars;

**Maurice Choulat**, d'Asuel, le 28 mars.

Nous leur envoyons une carte de vœux de santé et un grand bouquet printanier de joie et de bonheur. /eb/

## • Brèves

### Paroisse d'Asuel-Pleujouse

J.-P. Gindrat présidait l'assemblée. Les ayant droit ont accepté le budget 2012, total des produits 61 200 fr., total des charges 64 490. La quotité d'impôts passe de 10,5 à 11,3 de l'impôt d'Etat. LQJ 21.12.2011

### Paroisse de Charmoille Fregiécourt

L'assemblée de paroisse, sous la présidence de Jean-Paul Varrin, a approuvé le budget 2012, qui boucle avec 1719 francs de déficit présumé.

Le clocher de Charmoille, qui vient d'être réparé, a subi des dégâts d'eau non inclus dans les 220 000 fr. de réparation. Une subvention cantonale non prévue devrait permettre de boucler les travaux. LQJ 22.12.2011

# Agenda

## Manifestations dans la Baroche

6 avril • Charmoille  
**Soupe de Carême**

14 et 15 avril • Miécourt  
**Brocante au Château**

5 et 6 mai • La Caquerelle  
**Marché de printemps**

12 mai • Fregiécourt  
**Tirs obligatoires**

13 mai • Charmoille  
**Première Communion**

29 juin-1er juillet • Charmoille  
**Fête de la Baroche**

8 juillet • La Caquerelle  
**Tour de France**

## Chers lectrices et lecteurs de la Baroche

Si vous ne l'avez pas déjà fait en janvier dernier, voici les coordonnées pour le paiement de votre abonnement de soutien 2012. Nous vous rappelons que le prix est fixé à

**25 francs pour un an.**

**CCP 12-225797-3**

**Journal de La Baroche, Miécourt**

**IBAN CH81 0900 0000 1222 5797 3**

Nous vous remercions de tout coeur de l'intérêt que vous portez à notre journal!

## Carnet de deuil

Fregiécourt

### Marie Bitschy

Née le 8 août 1910 à Fregiécourt, la doyenne du village était la troisième des 8 enfants de la famille Bitschy originaire du Löwenburg, le château sis sur la commune d'Ederswiler. Comme les autres enfants de sa génération, elle participa très tôt aux travaux de la ferme familiale.

A l'âge de 7 ans elle contracta la grippe espagnole et guérit grâce aux soins d'un médecin militaire. Sa scolarité terminée, elle resta quelque temps à la maison, puis partit chez une tante à Zurich. Elle trouva un emploi dans la famille Geiger, où elle resta comme gouvernante pendant 40 ans. A sa retraite, elle se mit au service de ses frères, successivement Eugène à Zurich, puis l'abbé Marcel en Ajoie, enfin René et Henri.

Très attachée à ses origines, elle revenait chaque année passer des vacances dans la maison familiale. C'est au cours d'un séjour en 2004 qu'elle fit une chute et se fractura l'épaule. Après quelques mois d'hospitalisation, elle entra à la Résidence Les Cerisiers à Miserez. Ses proches lui faisaient de fréquentes visites. Personne soigneuse et réservée, elle s'est endormie sereinement le 3 février 2012 dernier au terme d'un long chemin de vie. /eb/

Miécourt

### Roland Wenger

Roland Wenger vit le jour le 12 avril 1920 à Montancy, dans la famille de Gottfried et Elise Wenger. Il avait un frère et deux sœurs. Sa famille vint habiter à Miécourt en 1928, où il accomplit sa scolarité, seconda son père à la ferme. Il y vécut toute sa vie.

Ayant fait la connaissance d'une fille d'agriculteurs de Beurnevésin, Anna Käser, il l'épousa le 8 juin 1948. Le couple reprit le domaine familial et

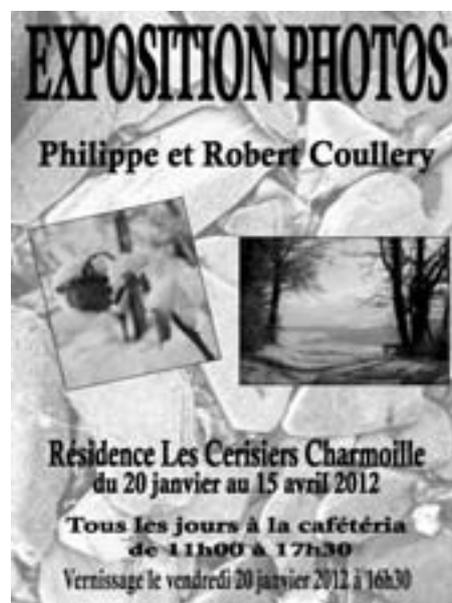
le fit prospérer. Trois enfants naquirent de cette union: Roland, Jean-Claude et Martine. Jean-Claude, employé aux CFF à la gare de Genève, devait hélas mourir en 1951, à l'âge de 22 ans, des suites d'un accident. Il leur fallut s'armer de courage pour surmonter cette épreuve.

Secondé activement par son épouse, M. Wenger continua l'exploitation de leur ferme jusqu'en 1987, année où le domaine fut remis à leur fils Roland. Dès lors, ils habitèrent dans la maison qu'ils avaient acquise au centre du village de Miécourt. Roland occupa son temps en aidant son fils à la ferme.

Ils eurent la joie de voir naître 4 petits-enfants, puis deux arrière-petits-enfants, qu'ils accueillèrent avec bonheur dans leur maison.

Avec l'âge, leur santé déclina. Ils durent se résoudre à entrer ensemble au Foyer de Saint-Ursanne. Anna, l'épouse de Roland, décéda en novembre 2010. Roland Wenger aimait avoir la visite de ses enfants et de ses proches au Foyer, qui était devenu sa demeure. Le 17 décembre 2011, il a quitté cette Terre, calme et paisible, comme il a toujours vécu. /eb/

## Encore quelques jours d'exposition



# La Baroche

Asuel • Charmoille • Fregiécourt • Miécourt • Pleujouse

*Le rendez-vous des villages*



## Ont collaboré à ce numéro

**Edith Bonvallat**

**Christine Cassi**

**Résidence Les Cerisiers**

**Comité Fête de la Baroche**

**Nicolas Comment**

**Jean-François Comte**

**Benjamin Fleury**

**Jean-Pierre Gindrat**

**Michel Juillard**

**Guillaume Lesniak**

**Lestin**

**Séverine Mahon**

**Lucienne Maître**

**Jean-Louis Merçay**

**Séverine Nussbaum**

**Michel Rondez**

**Peter Senn**

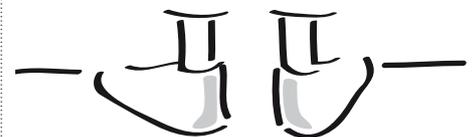
**Candido Spiniello**

**Lucette Stalder**

**Vincent Surmont**

**Edith Winkler**

**Gladys Winkler Docourt**



## Impressum

### Editeur

Journal de la Baroche

### Coordination rédaction

Jean-Louis Merçay

Gladys Winkler Docourt

### Design maquette

Jeudi Douze – communication design solutions, Bâle

www.jeudidouze.ch

### Impression

Centre d'impression Le Pays, Porrentruy

### Contact rédaction

chico.chateau@gmail.com

### Contact annonces

032 462 27 83 ou edith.winkler@ajoie-net.ch

### Abonnement annuel

25.- francs

Imprimé sur papier certifié FSC, issu de forêts

exploitées de façon durable. ISSN 1663-9448

# RAIFFEISEN



Sébastien Froté  
Agent principal

Téléphone +41 32 465 99 88, Fax +41 32 465 99 89  
sebastien.frote@axa-winterthur.ch

*Vivre confiant*



Scierie:

Commerce  
de bois:

Ernest Zimmermann  
& Fils S.A.  
CH 2954 Asuel

Scierie et commerce  
de bois

Tél. 032 462 23 17  
Fax 032 462 21 23

Natel 079 215 80 60



Agence générale de Delémont  
Serge Caillet, Conseiller en prévoyance  
Mobile 079 394 73 89, serge.caillet@swisslife.ch



Sonia Salomon

Le Montillat – 2953 Fregiécourt

Tél. 032 462 29 66

Entreprise agricole

**Benjamin Fleury**

2953 Fregiécourt

[www.benjaminfleury.ch](http://www.benjaminfleury.ch)

BOULANGERIE-PÂTISSERIE



**Josy Caillet**

2942 Alle  
Tél. 032 471 13 39

**TRANSPORTS  
FROIDEVAUX SA**

Lavage de La Baroche

Charmoille  
Tél. 032 462 23 48



**BUS À LOUER**  
pour excursions (17 places)  
et bus pour déménagements

**PETIGNAT S.à.r.l.**

Vins – Spiritueux

Bières – Eaux minérales

**2952 CORNOL**

Téléphone 032 462 22 22



**KIOSQUE L'HELVÉTIA**

2946 Miécourt



- Tabac
- Journaux
- Essence
- Shop



**JUBIN FRÈRES  
SA**



- Huiles de chauffage
- Carburant
- Station-service
- Révisions de citernes

2900 PORRENTUAY  
Tél. 032 466 11 75  
Fax 032 466 29 49

[www.jubin.ch](http://www.jubin.ch)

info@jubin.ch



**Menuiserie**

**DENIS FROTE**

2946 Miécourt

032.462.22.44



VICTORINOX Watch SA  
Voyeboeuf 3a  
CH-2900 Porrentruy  
Tél. 032 465 38 80  
Direct 032 465 38 84  
Fax 032 465 38 81

**villat** meubles  
Le savoir-habiter.

6000 m<sup>2</sup> d'exposition | Suze et Delémont | Ouvert le jeudi soir | [www.villat.ch](http://www.villat.ch)



**BANGERTER &  
AMSTUTZ SA**

**GÉNIE CIVIL**

**CHEVENEZ  
LUGNEZ**

Tél. 032 474 42 47  
Natel 079 250 44 48

Entreprise  
de peinture



Brevet fédéral

PORRENTUAY  
COURGENAY  
Tél. 079 251 36 49



**Produits  
Chimico-  
techniques**

Estalin S.A – Rue Saint-Sébastien 9  
2800 Delémont  
Tél. 032 423 01 44 – Fax 032 423 01 46

Miel de sapin



Miel de fleurs  
de la Baroche

Fritz Winkler  
2946 Miécourt  
Tél. 032 462 27 83